

Insee Dossier

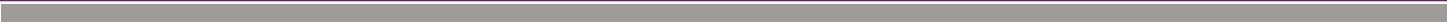
Réunion



Portrait de la jeunesse réunionnaise
Les clés de l'autonomie

Dossier n° 2 - Décembre 2014





La « jeunesse » est une étape déterminante dans la construction d'une personne. Elle correspond à la période transitoire qui permet de passer de l'adolescence, durant laquelle l'individu se forme, à l'âge adulte, au sens de l'autonomie et de la maturité. Les jeunes de 16 à 29 ans terminent leur scolarité et entrent dans la vie professionnelle. Durant cette période qui dessine leur avenir, les jeunes traversent différentes étapes qui les rapprochent progressivement de l'indépendance : fin des études, premier emploi, décohabitation, vie en couple, premier enfant. Des travaux de sociologie (Galland, Chamboredon, etc.) montrent cependant qu'il y a aujourd'hui en France un allongement de la jeunesse et que les étapes d'entrée dans l'âge adulte ne se succèdent plus suivant un ordre établi.

En cette année 2014, identifiée comme année de la jeunesse, l'Insee et La Région Réunion ont souhaité s'associer pour établir un diagnostic précis de la jeunesse et des différentes étapes d'accès à l'autonomie. Quels sont les éléments déterminants ? Ont-ils évolué ? Sont-ils différents de la métropole ? Existe-t-il des leviers ?

Pour tenir compte de l'allongement de la jeunesse, l'analyse a porté sur les 167 000 personnes âgées de 16 à 29 ans, soit 20 % de la population réunionnaise.

Par définition, l'autonomie est la capacité d'une personne à ne pas être dépendant d'autrui, à choisir de son propre chef. Cette notion est difficile à mesurer statistiquement. Dans ce dossier, l'approche retenue consiste à considérer qu'un jeune est autonome dès lors qu'il possède son propre logement et a des ressources suffisantes pour subvenir à ses besoins, c'est-à-dire en général un emploi. C'est une mesure forcément restrictive. D'autres dimensions pouvant relever de l'autonomie ne sont pas prises en compte comme la participation à des activités associatives, les pratiques sportives ou la faculté à se déplacer. Ainsi, une majorité de jeunes sont titulaires du permis de conduire (60 %), en particulier lorsqu'ils travaillent (85 %).

Pour accéder à un emploi, le niveau de diplôme est déterminant. Il a beaucoup progressé depuis 10 ans : 66 % d'une génération accède en 2011 au baccalauréat (50 % en 2001) et 17 % des jeunes ont un diplôme de l'enseignement supérieur soit 7 points de plus qu'en 1999. Le niveau de formation des jeunes femmes a davantage progressé que celui des garçons.

Néanmoins trop de jeunes arrêtent prématurément leurs études : 38 500 sont sans diplôme en 2011 soit un jeune

Réunionnais sur trois. Si ce taux a beaucoup baissé depuis 1999, il demeure très supérieur à celui de France métropolitaine (19 %).

Or sans diplôme les jeunes ont beaucoup de mal à intégrer le marché du travail. Ainsi, 64 400 jeunes sont en marge du marché du travail : ils n'ont pas d'emploi et ne suivent plus de formation. Le taux de chômage des jeunes âgés de 16 à 29 ans s'élève à 46 % ; il est de 68 % pour ceux qui n'ont pas de diplôme et de 19 % pour les diplômés du supérieur. Bien que plus diplômés, les jeunes femmes ont davantage de difficulté à s'insérer. Le chômage élevé complique pour les Réunionnais l'accès à l'indépendance résidentielle et donc à l'autonomie.

La mobilité peut alors être une opportunité : 29 000 jeunes nés à La Réunion résident en métropole ; 41 % y poursuivent des études. Les autres, plus diplômés, ont souvent un emploi : 51 % travaillent soit plus que les métropolitains (46 %) ou que les jeunes vivant à La Réunion (29 %). Et même lorsqu'ils reviennent vivre à La Réunion, ces jeunes ayant vécu une expérience de mobilité géographique occupent plus souvent des emplois.

Moins diplômés, moins souvent en emploi, les jeunes Réunionnais accèdent aussi plus tardivement à un logement autonome que les jeunes Métropolitains. En particulier, la majorité des garçons (58 %) vivent encore chez leurs parents. Ce n'est qu'à partir de 26 ans que la moitié des hommes ont leur propre logement, soit trois ans plus tard qu'en métropole. Les femmes s'installent dans leur résidence plus tôt (22 ans à La Réunion pour 21 ans en métropole). La constitution d'une famille représente souvent la première opportunité d'accéder à une indépendance résidentielle. Sans enfant, très peu de jeunes vivent seuls (6 %) ou en couple (8 %).

Le départ de chez les parents s'accompagne pourtant d'une amélioration des conditions de logement avec une forte baisse des situations de suroccupation. Les jeunes qui ne vivent plus chez leurs parents ont également un niveau de vie médian supérieur aux jeunes qui y vivent encore : 1 120 euros par mois et par unité de consommation contre 1 000 euros. Néanmoins 45 % des jeunes sont pauvres, et plus particulièrement les jeunes mères de famille monoparentale (75 %). Pourtant, lorsqu'ils travaillent, les jeunes ont des salaires supérieurs à ceux de métropole. C'est donc l'absence d'emploi qui limite leur autonomie financière.

Valérie Roux
Directrice régionale de l'Insee La Réunion-Mayotte

Portrait de la jeunesse réunionnaise Les clés de l'autonomie

3 ■ **Synthèse**

5 ■ **Démographie**

Un Réunionnais sur cinq a entre 16 et 29 ans
Chantal Chaussy, Édouard Fabre (Insee)

6 ■ **Famille - Logement**

Les jeunes Réunionnais restent longtemps chez leurs parents
Chantal Chaussy, Véronique Daudin, Édouard Fabre (Insee)

10 ■ **Niveau de formation**

Forte hausse du niveau de formation mais encore 39 000 jeunes sans diplôme
Chantal Chaussy, Véronique Daudin, Édouard Fabre (Insee)

13 ■ **Emploi**

Dans un marché de l'emploi difficile, le diplôme est la clé de l'insertion des jeunes
Édouard Fabre, Jannick Rivière (Insee)

17 ■ **Revenus**

Des jeunes touchés par la pauvreté mais des salaires plus élevés qu'en métropole
Ludovic Besson, Michel Brasset, Édouard Fabre (Insee)

21 ■ **Mobilité**

La mobilité favorise l'autonomie
Édouard Fabre (Insee)

Un Réunionnais sur cinq a entre 16 et 29 ans

En 2011, 167 000 Réunionnais ont entre 16 et 29 ans, soit un réunionnais sur cinq. C'est plus qu'en métropole. Mais, consécutivement à une baisse de la fécondité enregistrée pendant les années 80, la part des jeunes dans la population a fortement chuté depuis 1990. Elle devrait continuer à diminuer d'ici 2030 mais à un rythme plus lent. La mobilité tend à diminuer sensiblement le nombre de jeunes présents à La Réunion, les départs vers la France métropolitaine étant plus nombreux à ces âges que les arrivées.

Chantal Chaussy, Édouard Fabre (Insee)

En 2011, 166 600 Réunionnais sont âgés de 16 à 29 ans (*figure 1*). Après avoir baissé pendant les années 90, le nombre de jeunes repart à la hausse depuis 2006 et devrait continuer à augmenter à l'horizon 2030 (179 000). Parmi ces jeunes, les femmes sont légèrement plus nombreuses (51,1 %), comme pour tous les départements d'outre-mer.

Les jeunes représentent 20,1 % de l'ensemble de la population. Leur poids est plus élevé qu'en France métropolitaine (17,1 %)

et qu'aux Antilles (15,9 %). Cependant, le nombre de jeunes progresse moins vite que le reste de la population réunionnaise. Du fait de la baisse de la fécondité, leur poids dans la population a fortement diminué depuis les années 90. Les jeunes représentaient 27,4 % de la population en 1990 puis 22,7 % en 1999. La baisse devrait se confirmer dans les années à venir mais à un rythme plus faible. En 2030, les jeunes devraient représenter 18 % de la population. Toutefois, leur poids resterait supérieur à celui de la métropole (16,5 %). L'écart se réduirait de moitié, passant de 3 à 1,5 point. En 2011, 29 100 natifs de La Réunion âgés de 16 à 29 ans vivent en France métropolitaine ; 81 % ont 20 ans ou plus. Parmi les jeunes entre 20 et 24 ans, la moitié poursuivent des études et un quart sont en emploi. Entre 25 et 29 ans, trois quarts travaillent. Dans l'autre sens, 19 500 jeunes âgés de 16 à 29 ans vivent à La Réunion mais sont nés en France métropolitaine, soit 12 % des jeunes

qui vivent à La Réunion. Parmi les arrivants, les femmes sont plus nombreuses (10 200 contre 9 300 hommes) tandis que les hommes partent légèrement plus (14 700 hommes contre 14 400 femmes). Au final, les mouvements migratoires avec la France métropolitaine font plutôt perdre des jeunes à La Réunion, le « déficit » étant d'environ 9 000 jeunes. Ce déficit est plus élevé pour les hommes. ■

16 à 29 ans : le temps de la jeunesse et de l'accès à l'autonomie

La tranche d'âge de 16 à 29 ans correspond à la période transitoire qui permet de passer de l'adolescence à l'âge adulte. Ces jeunes terminent leur scolarité et entrent dans la vie professionnelle. Durant cette période qui dessine leur avenir, ils traversent différentes étapes qui les rapprochent progressivement de l'indépendance et de l'autonomie : fin des études, premier emploi, départ du foyer familial, vie en couple, premier enfant.

L'allongement de la durée moyenne des études contribue à prolonger aussi celle de la jeunesse. En 2011, la moitié des 16 à 24 ans sont en cours de scolarité (61 % en France métropolitaine). Aussi restreindre l'analyse aux jeunes de moins de 25 ans est réducteur pour aborder la transition vers l'autonomie. L'entrée dans la vie adulte est aujourd'hui plus tardive, avec des contours de moins en moins définis.

À l'opposé, l'entrée dans l'âge adulte peut intervenir avant la majorité lorsque le parcours s'interrompt de façon précoce. L'âge légal de fin de scolarité obligatoire ainsi que l'âge légal pour accéder à un emploi sont fixés à 16 ans. À La Réunion, 15 % des jeunes âgés de 17 ans ont quitté l'école, contre 7 % en France métropolitaine. Aussi, le champ d'observation des jeunes adultes est étendu aux 16-18 ans, afin d'intégrer l'ensemble du parcours d'accès à l'autonomie, y compris pour ceux qui commencent plus tôt leur vie d'adulte.

Définitions

Fécondité : fait référence à l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF). Il mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme au cours de sa vie si les taux de fécondité par âge observés l'année considérée demeuraient inchangés. La fécondité des années 1981 à 1995 donne des éléments d'interprétation sur le nombre de jeunes de 16 à 29 ans en 2011.

1 La part des jeunes diminue

Part et effectifs de jeune de 16 à 29 ans dans la population par sexe

	Part dans la population					Effectifs (en nombre)
	1990 (en %)	1999 (en %)	2006 (en %)	2011 (en %)	2030 (en %)	
La Réunion dont :	27,4	22,7	20,5	20,1	18,0	166 600
Hommes	27,6	22,8	20,7	20,3	18,8	81 400
Femmes	27,3	22,5	20,4	20,0	17,2	85 200
France métropolitaine	21,4	19,1	17,8	17,1	16,5	-

Source : Insee, Recensement de la population ; Omphale projection 2030.

Pour en savoir plus

- P. Thibault « *Les jeunes, une part de la population importante et très mobile* », *Économie de La Réunion* Hors-série n° 8, 2010.

Les jeunes Réunionnais restent longtemps chez leurs parents

Les jeunes Réunionnais de 16 à 29 ans vivent souvent chez leurs parents (58 % contre 45 % en France métropolitaine). Lorsqu'ils sont élèves ou étudiants, quatre sur cinq vivent au domicile parental, le lieu d'études étant proche. Mais la moitié de ceux qui ont arrêté leurs études vivent aussi encore chez leur parents. Les difficultés pour accéder à un premier emploi stable avec une rémunération suffisante compliquent l'accès à un logement et retardent le départ des jeunes. La constitution d'une famille représente souvent la première opportunité de quitter le foyer parental, plus tardivement pour les hommes que pour les femmes. Ce n'est qu'à partir de 26 ans que la moitié des hommes ont quitté le domicile parental, contre 22 ans pour les femmes, du fait principalement des maternités précoce. Ainsi, à 22 ans, trois Réunionnaises sur dix sont mères. Entre 16 et 29 ans, quatre mères de famille sur dix élèvent seules leur enfant. Après avoir quitté le domicile parental, les jeunes, souvent locataires, bénéficient de meilleures conditions de logement. La vie dans un logement suroccupé concerne 19 % des jeunes qui ont leur propre logement et 28 % de ceux qui vivent chez leurs parents.

Chantal Chaussy, Véronique Daudin, Édouard Fabre (Insee)

À La Réunion, 97 000 jeunes âgés de 16 à 29 ans vivent avec leurs parents, soit 58 % d'entre eux (*figure 1*). Les jeunes métropolitains restent moins chez leurs parents (45 %).

Un jeune Réunionnais sur trois est en cours de scolarité. Lorsqu'ils poursuivent des études, ils habitent très majoritairement encore chez leurs parents (81 %), plus souvent que les Métropolitains (66 %). Comme en France métropolitaine, neuf lycéens sur dix vivent chez leurs parents. C'est après l'obtention du baccalauréat que l'écart se creuse : seulement un étudiant sur trois n'est plus au domicile parental, contre plus de la moitié des étudiants métropolitains. La proximité entre le lieu d'études et le domicile familial à La Réunion explique cette différence.

La moitié des jeunes ayant arrêté leurs études vivent encore chez leurs parents

Les jeunes qui ont arrêté leurs études vivent moins souvent chez leurs parents que les étudiants (46 %), mais restent plus fréquemment au domicile parental qu'en France métropolitaine (30 %). Ce sont particulièrement les jeunes hommes qui demeurent chez leurs parents : six sur dix, soit deux fois plus que les femmes.

L'activité influe fortement sur le degré d'indépendance des jeunes. Quatre jeunes sur dix qui travaillent vivent chez leurs parents contre six chômeurs sur dix. Mais qu'ils

soient en emploi ou non, les jeunes restent plus souvent chez leurs parents à La Réunion. Largement touchés par le chômage, ils accèdent difficilement à un premier emploi durable qui leur offrirait l'opportunité de devenir indépendants. Et quand ils travaillent, ils occupent plus souvent des emplois peu qualifiés et précaires que leurs aînés ou que les jeunes métropolitains. Ces types d'emplois ne garantissent pas une autonomie financière suffisante pour

accéder à un logement indépendant. De plus, les revenus de nombreuses familles réunionnaises sont faibles, ce qui ne leur permet pas de venir en aide à leurs enfants pour qu'ils accèdent à un logement autonome.

Parmi les jeunes qui vivent chez leurs parents, 43 % vivent dans une famille où aucun parent n'est en emploi. Au sein des familles monoparentales, la proportion atteint même 65 %. Or les familles

1 Les jeunes vivent davantage chez leur(s) parent(s) qu'en France métropolitaine

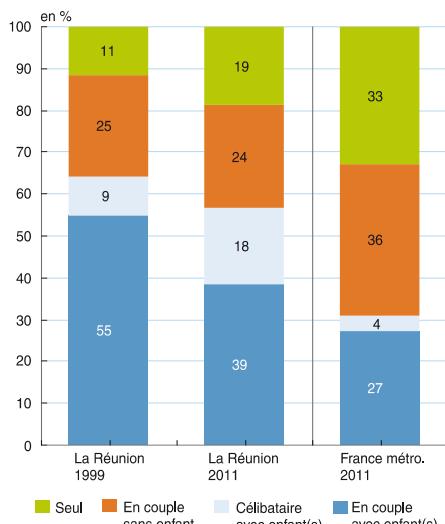
Répartition des jeunes de 16 à 29 ans selon le mode de vie en 2011

	La Réunion			France métropolitaine
	Ensemble (en nombre)	Hommes (en %)	Femmes (en %)	Ensemble (en %)
Domicile parental - Ensemble dont :	97 000	58,2	67,8	49,0
vit chez ses deux parents	59 700	35,8	41,7	32,6
vit chez un de ses parents	34 400	20,6	25,1	16,3
vit en couple, chez ses parents	1 200	0,7	0,7	0,8
vit avec ses enfants, chez ses parents	1 700	1,0	0,3	1,7
Domicile personnel - Ensemble dont :	55 800	33,5	22,6	43,9
vit en couple avec enfant(s)	21 500	12,9	9,2	16,5
vit sans conjoint, avec enfant(s)	10 100	6,1	0,3	11,5
vit en couple sans enfant	13 700	8,2	7,0	9,4
vit seul	10 500	6,3	6,1	6,5
Domicile autre famille	6 200	3,7	4,2	3,3
Colocation	3 800	2,3	2,3	3,8
En communauté	3 800	2,3	3,1	1,5
Ensemble	166 600	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population 2011.

2 57 % des jeunes qui ont leur logement sont parents

Situation familiale des jeunes de 16 à 29 ans ayant un domicile personnel en 2011



Source : Insee, Recensement de la population 2011.

monoparentales sont plus fréquentes à La Réunion : 34 400 jeunes vivent ainsi avec un seul de leurs parents, soit 21 % des jeunes contre 12 % en France métropolitaine. Leur présence au sein du foyer peut dans ce cas être encouragée non seulement pour des raisons financières, mais aussi affectives ou pratiques vis-à-vis du parent isolé.

D'autres jeunes (6 200, soit 4 %) vivent chez un membre de leur famille autre que leurs parents.

La parentalité influence le départ des jeunes

À La Réunion, 56 000 jeunes ont un domicile personnel, soit le tiers des jeunes âgés de 16 à 29 ans. Parmi eux, six sur dix sont parents, soit deux fois plus qu'en France métropolitaine (*figure 2*). Pour les jeunes Réunionnais, s'installer en famille avec des enfants est souvent le fait déclencheur du départ du domicile parental et de l'indépendance. Ainsi, les jeunes sont peu nombreux à vivre seuls (6 %) et sont également peu enclins à s'installer en couple sans avoir d'enfant (8 %). Ces situations sont deux fois plus fréquentes en France métropolitaine. Les jeunes Réunionnais qui ont fondé leur famille restent rarement chez leurs parents. Ils sont 2 900 dans ce cas, soit 2 % des jeunes : 1 200 jeunes en couple et 1 700 mères de famille monoparentale vivent ainsi toujours chez leurs parents.

Les jeunes hommes quittent le foyer parental tardivement

Qu'ils aient un emploi ou non, les jeunes hommes vivent fréquemment chez leurs parents, beaucoup plus qu'en France métropolitaine : deux sur trois à La Réunion contre un sur deux en France métropolitaine (*figure 3*). Parmi les chômeurs, 80 % des hommes vivent encore chez leurs parents à La Réunion contre 65 % des Métropolitains. Lorsqu'ils ont un emploi, 47 % vivent aussi encore chez leurs parents contre 37 % en France métropolitaine.

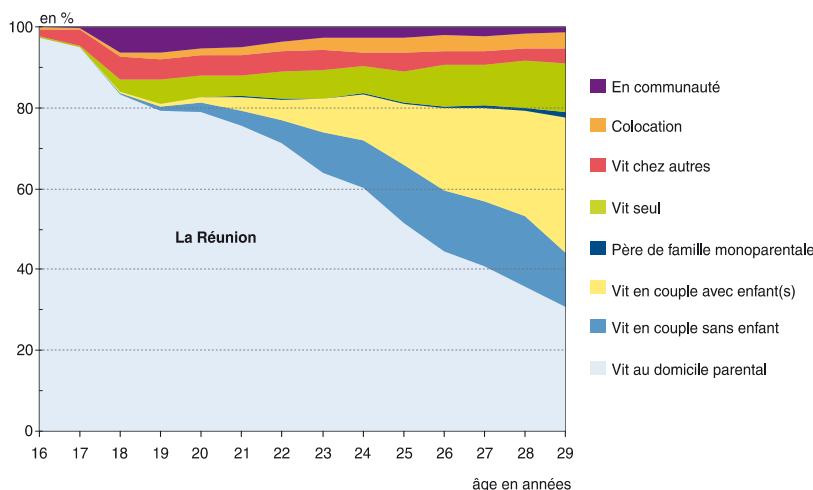
Les jeunes hommes quittent tardivement le foyer familial. Ce n'est qu'à partir de 26 ans que plus de la moitié des jeunes Réunionnais ont quitté le foyer familial contre 23 ans pour les Métropolitains. À 29 ans, 31 % des Réunionnais vivent toujours chez leurs parents. Souvent, les jeunes hommes ne quittent le logement familial que pour fonder leur propre famille. Parmi ceux qui ont quitté le domicile familial, ceux qui vivent en couple avec des enfants sont plus nombreux que ceux qui vivent en couple sans enfant. C'est l'inverse en France métropolitaine.

Les jeunes femmes quittent le foyer familial plus tôt en devenant mères

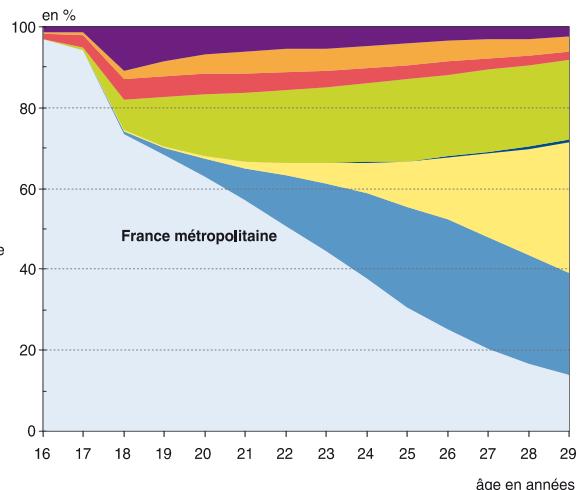
Les jeunes femmes quittent plus tôt le foyer familial que les hommes. Dès 22 ans, la moitié d'entre elles ont quitté le domicile familial, contre un homme sur trois. En France métropolitaine, la moitié des jeunes femmes sont parties à 21 ans, soit un an plus tôt. L'écart est donc beaucoup moins important que pour les garçons (*figure 4*). Les jeunes femmes partent tôt de chez leurs parents en partie parce qu'elles sont mères assez jeunes. Dès 22 ans, trois femmes sur dix ont un enfant contre une sur dix en France métropolitaine. Les jeunes mères s'installent plus souvent en couple, mais la monoparentalité reste courante : quatre jeunes mères sur dix élèvent seules leurs enfants, soit 14 500 jeunes mères célibataires. L'arrivée d'un enfant confère un statut social et facilite l'accès à un logement pour

3 Les jeunes hommes Réunionnais restent longtemps chez leurs parents

Répartition des jeunes hommes par âge et lieu de vie en 2011



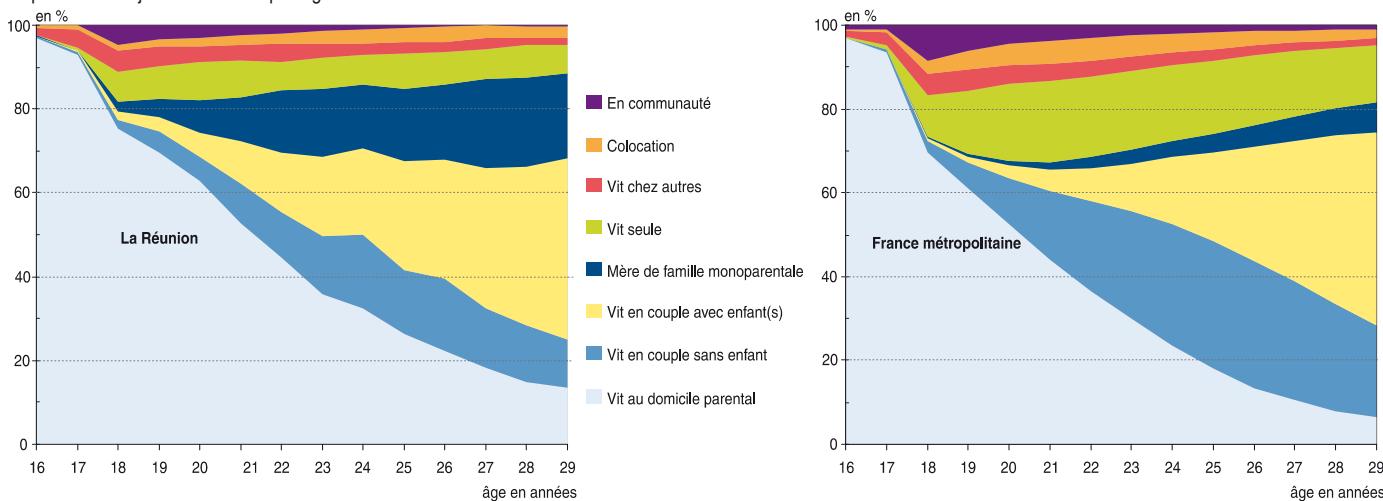
Source : Insee, Recensement de la population 2011.



Famille - Logement

4 Les Réunionnaises deviennent mères tôt

Répartition des jeunes femmes par âge et lieu de vie en 2011



Source : Insee, Recensement de la population 2011.

les jeunes filles. À 29 ans, 21 % des femmes sont mères de famille monoparentale contre 7 % en métropole.

Plus de locataires parmi les jeunes, mais moins souvent en HLM

Les jeunes de 16 à 29 ans qui ont un domicile personnel sont beaucoup plus souvent locataires qu'ils ne l'étaient en 1999 (76 % contre 59 %) (figure 5). La part de ceux qui ont accès au logement social diminue. Ainsi, un jeune locataire sur trois bénéficiait d'un logement social en 1999 contre un sur cinq en 2011.

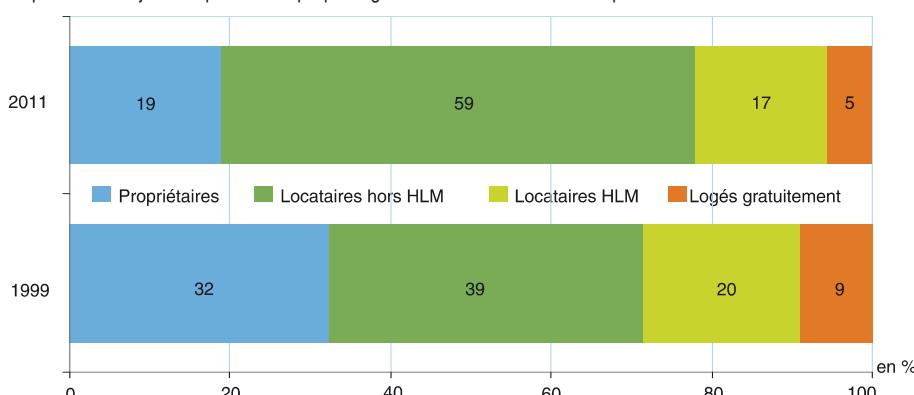
L'âge d'acquisition du premier logement est très certainement retardé du fait de l'allongement des études et des difficultés d'insertion qu'ils rencontrent sur le marché du travail. De plus, les prix de vente des maisons et appartements ont doublé depuis 2000, d'après une étude de l'Observatoire des transactions immobilières et foncières de l'Agorah.

Un quart des jeunes de 16 à 29 ans vivent dans un logement suroccupé

En 2011, 40 000 jeunes vivent dans un logement suroccupé, où le nombre de pièces à vivre est insuffisant par rapport au nombre de personnes dans le logement. C'est donc un jeune sur quatre qui vit dans un logement suroccupé. C'est plus que pour l'ensemble de la population réunionnaise (22 %). La suroccuperation (*définitions*) ne concerne que les ménages de deux personnes ou plus.

5 Trois jeunes indépendants sur quatre sont locataires à La Réunion

Répartition des jeunes qui ont leur propre logement selon le statut d'occupation en 2011



Source : Insee, Recensements de la population.

6 Un jeune sur quatre vit dans un logement suroccupé à La Réunion

Part des jeunes dans des logements suroccupés suivant la situation familiale et le statut d'occupation en 2011

	Propriétaire (en %)	Locataire dont HLM (en %)	Logé gratuitement (en %)	Ensemble (en %)
Domicile parental dont :				
vit chez ses deux parents	21,6	40,4	42,0	28,1
vit chez un de ses parents	18,5	35,4	38,9	22,7
vit en couple ou avec enfant(s)	28,8	43,6	43,1	36,6
Domicile personnel dont :				
vit en couple avec enfant(s)	31,9	59,5	66,2	38,1
vit sans conjoint, avec enfant(s)	13,2	21,1	28,4	19,1
vit en couple sans enfant	30,3	34,6	37,6	34,2
Domicile autre famille	4,9	9,9	8,2	8,6
Colocation	35,4	58,9	60,0	47,0
Ensemble	16,7	35,0	46,9	31,1
Champ : Jeunes de 16 à 29 ans dans les ménages ordinaires (hors communauté) et hors ménages d'une personne (jeunes qui vivent seuls) vivant dans un logement suroccupé.	21,0	32,1	38,3	22,3
Source : Insee, Recensement de la population 2011.				26,3

L'autonomie ne peut être réduite à l'indépendance

L'indépendance conduit à l'autonomie. Être indépendant de ses parents, c'est avoir un logement et un travail qui permet de subvenir à ses besoins. Dans ce cas, le jeune dispose de ressources suffisantes pour gérer sa vie sans le soutien matériel ou financier de ses parents. Il est également autonome, prenant lui-même ses décisions pour mener sa vie. Qu'un jeune travaille ou qu'il ait son propre logement, chacune de ces étapes de l'indépendance financière et matérielle contribue à le rendre autonome. Quitter le domicile parental pour habiter seul, avec un(e) conjoint(e) ou encore des amis participe à l'indépendance et donc à l'accès à l'autonomie des jeunes.

Du point de vue de la stricte indépendance résidentielle, c'est-à-dire avoir son propre logement, les jeunes Réunionnais sont dépendants de leurs parents et vivent majoritairement chez eux. Ainsi, ils apparaissent relativement peu autonomes au regard des jeunes de métropole. Cependant, on ne peut réduire l'autonomie à l'indépendance. Être dépendant ne signifie pas nécessairement ne pas être autonome et ne pas être adulte. L'autonomie peut commencer à se construire sans que l'indépendance résidentielle ne soit encore acquise. L'autonomie est l'aptitude à se construire soi-même. Dès lors que les jeunes se donnent eux-mêmes leurs propres règles, ils peuvent se déclarer adultes ou/et autonomes, même s'ils vivent encore chez leurs parents et sont donc dépendants. Il en va de même pour les jeunes étudiants dont le logement est financé par les parents.

Les jeunes qui vivent avec leurs parents vivent plus souvent dans des logements suroccupés (28 %), mais ce sont ceux qui sont hébergés dans une autre famille que la leur qui sont les plus touchés (47 %) (*figure 6*). Dans cette situation, souvent transitoire, ils doivent accepter des compromis de confort. De même les jeunes qui vivent en couple ou ont des enfants tout en restant vivre chez leurs parents sont plus à l'étroit puisque 38 % vivent dans des logements suroccupés.

Les jeunes vivent dans de meilleures conditions dans leur propre logement

Les jeunes vivent dans de meilleures conditions lorsqu'ils ont leur domicile personnel : seulement 19 % vivent dans des logements trop petits pour leur famille. En particulier, seulement un jeune sur dix en couple sans enfant vit dans un logement suroccupé. Les jeunes en couple avec enfant(s) sont dans la moyenne, 19 % vivent en logement suroccupé.

Par contre, les jeunes mères de famille monoparentale sont souvent confrontées à des problèmes d'espace, tout comme les enfants de famille monoparentale. En effet, un tiers des logements de familles monoparentales sont des studios ou des deux pièces. Ce type de logement est insuffisant pour une famille, les enfants ne disposant pas de leur propre chambre. ■

Définitions

La **famille** s'entend comme un cadre susceptible d'accueillir un ou des enfants. Elle est constituée d'au moins deux personnes, dont au moins un adulte. Un ménage peut comprendre zéro, une ou plusieurs familles. La plupart des ménages ne comprennent qu'une famille. Dans les ménages où cohabitent deux familles, une est désignée **principale** et l'autre **secondaire**. Dans cette étude, 2 900 jeunes vivent chez leurs parents en tant qu'adulte d'une famille secondaire avec ou sans enfant(s).

Composition des familles :

- soit un couple (marié ou non) et, le cas échéant, ses enfants ;
- soit une personne sans conjoint et ses enfants (famille **monoparentale**).

Dans cette étude, les **colocataires** sont des personnes qui vivent sans famille avec d'autres personnes sans lien de parenté.

Une **communauté** est un ensemble de locaux d'habitation relevant d'une même autorité gestionnaire et dont les habitants partagent à titre habituel un mode de vie commun. La population de la communauté comprend les personnes qui résident dans la communauté, à l'exception de celles qui résident dans des logements de fonction. Par exemple les étudiants en cité universitaire ou dans un foyer d'étudiants vivent en communauté.

La **suroccupation** des logements est appréciée selon le nombre de pièces disponibles par personne, en excluant les ménages d'une personne. Le **taux de suroccuper** est le rapport entre le nombre de logements suroccupés et l'ensemble des résidences principales. Un **logement est suroccupé** quand il lui manque au moins une pièce par rapport à la norme d'occupation définie ainsi : une pièce de séjour pour le ménage, une pièce pour chaque personne de référence d'une famille, une pièce pour les personnes hors famille non célibataires ou les célibataires de 19 ans ou plus. Pour les célibataires de moins de 19 ans, une pièce est comptabilisée pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon une pièce par enfant. L'indicateur n'est calculé que pour les ménages de deux personnes ou plus. Les personnes qui vivent seules sont exclues car selon la norme, elle serait automatiquement en situation de suroccupation dans des logements d'une seule pièce.

Pour en savoir plus

- Michaïesco F., « 164 000 personnes vivent dans un logement suroccupé », *Informations Rapides Réunion* n° 271, 2013.

Forte hausse du niveau de formation mais encore 39 000 jeunes sans diplôme

Le niveau de formation à La Réunion progresse fortement sur la dernière décennie. Les jeunes qui arrêtent prématurément leurs études sans avoir obtenu de diplôme sont ainsi moins nombreux : 38 500 en 2011 contre 61 100 en 1999. Néanmoins, ils représentent encore 36 % des jeunes ayant terminé leurs études. C'est deux fois plus qu'en France métropolitaine. Le taux d'accès au baccalauréat augmente et se rapproche du niveau métropolitain, particulièrement pour les jeunes femmes. Parmi les jeunes qui ont arrêté leurs études après l'obtention du baccalauréat, la filière générale prédomine alors que ce diplôme n'a pas vocation à l'insertion professionnelle mais plutôt à la poursuite d'études. Le nombre de diplômés du supérieur augmente également sur l'île sans rattraper toutefois la France métropolitaine. En 2011, 17 % des jeunes sont titulaires d'un diplôme du supérieur pour 33 % en métropole. Le niveau de formation des jeunes filles a davantage progressé que celui des garçons.

Chantal Chaussy, Édouard Fabre (Insee)

Les jeunes Réunionnais sont de plus en plus diplômés mais le décrochage scolaire reste préoccupant. En 2011, 108 200 jeunes âgés de 16 à 29 ans ont terminé leur formation initiale. Parmi eux, 38 500 n'ont pas de diplôme (*figure 1*). Les femmes réussissent mieux que les hommes, puisqu'elles sont moins nombreuses à arrêter leurs études sans obtenir de diplôme : 32 % pour 39 % des hommes. La différence entre les hommes et les femmes, de 7 points en 2011, est plus importante qu'en 1999 (5 points). Néanmoins, depuis dix ans, le nombre de jeunes sans diplôme s'est fortement réduit. En effet, en 1999, la moitié d'entre eux étaient sortis du système scolaire sans avoir décroché de diplôme, soit 61 100 jeunes.

Cette baisse traduit une véritable montée en puissance de la formation initiale sur l'île, avec de plus en plus de jeunes diplômés. L'obtention d'un diplôme est une étape déterminante pour l'accès à l'autonomie. Toutefois, le rattrapage vers le niveau de formation métropolitain n'est pas achevé. Un écart important subsiste, puisque seulement un jeune métropolitain sur cinq arrête ses études prématurément sans diplôme. Le décrochage scolaire est en partie lié au niveau d'illettrisme des jeunes, qui reste élevé à La Réunion : 14 % chez les 16 à 29 ans en 2011 (5 % en métropole). Ceux qui sont encore en cours de scolarité ne sont pas épargnés avec un jeune sur dix en grandes difficultés à l'écrit.

Un jeune Réunionnais sur trois est détenteur d'un diplôme professionnel

En 2011, 38 400 jeunes sortis du système éducatif sont détenteurs d'un diplôme à vocation d'insertion professionnelle (CAP, BEP, baccalauréat professionnel ou technologique). Un jeune Réunionnais sur trois quitte donc le système scolaire avec un diplôme professionnel, soit un peu moins qu'en métropole (39 %). La part de jeunes diplômés d'un baccalauréat technologique ou professionnel augmente depuis 1999, passant de 7 % à 11 %. Les jeunes titulaires d'un CAP/BEP sont également plus nombreux, représentant un quart des jeunes ayant arrêté leurs études.

1 Un jeune Réunionnais sur trois sort sans diplôme du système scolaire

Répartition des jeunes de 16 à 29 ans qui ont arrêté leurs études suivant le plus haut diplôme obtenu

	La Réunion				France métropolitaine		
	2011 (en nombre)	1999 (en %)	Écart (en points)	2011 (en %)	1999 (en %)	Écart (en points)	
Sans diplôme	38 500	35,7	54,3	-18,6	19,4	24,5	-5,1
CAP / BEP	26 600	24,5	22,0	2,5	23,2	28,7	-5,5
Baccalauréat général	13 100	12,1	6,8	5,2	8,5	6,2	2,3
Baccalauréat technologique ou professionnel	11 800	10,9	7,0	3,9	16,0	14,0	2,0
Diplôme supérieur 1 ^{er} cycle	10 600	9,8	5,2	4,6	17,6	14,6	3,0
Diplôme supérieur 2 ^e , 3 ^e cycle	7 600	7,0	4,7	2,3	15,3	12,0	3,3
Ensemble	108 200	100,0	100,0	-	100,0	100,0	-

Source : Insee, Recensements de la population.

En 2011, 24 900 jeunes Réunionnais ont pour plus haut diplôme le baccalauréat, soit un quart des jeunes sortis du système scolaire (14 % en 1999), comme en France métropolitaine (*figure 2*). Cette hausse explique la moitié de l'augmentation du nombre de diplômés depuis 1999.

L'accès au baccalauréat progresse et se rapproche de la métropole

De plus en plus de Réunionnais d'une génération sont bacheliers, 66 % en 2011 contre 50 % en 2001. Les femmes réussissent mieux, puisque les trois quarts d'une génération accèdent désormais au baccalauréat comme en métropole. En revanche les hommes Réunionnais réussissent moins bien. Seulement 57 % obtiennent le baccalauréat, soit 10 points de moins qu'en France métropolitaine.

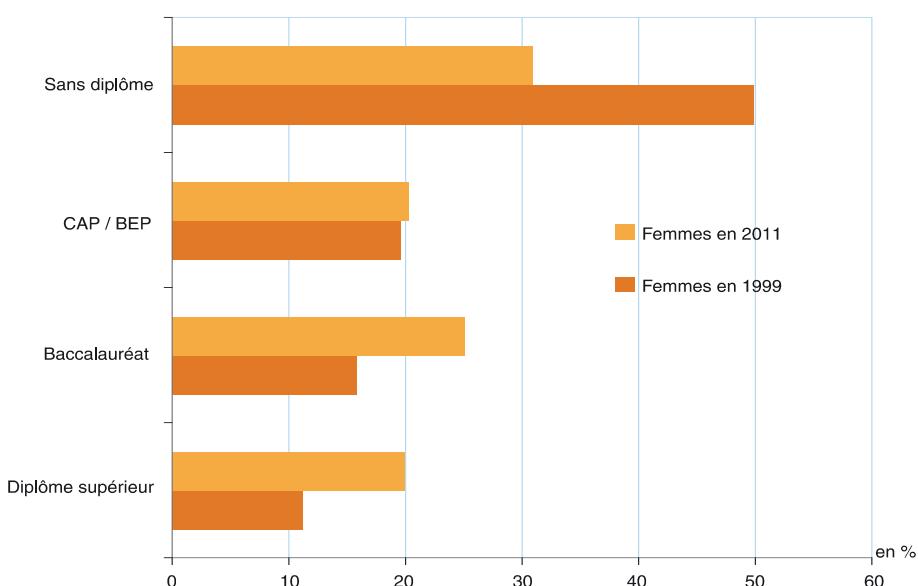
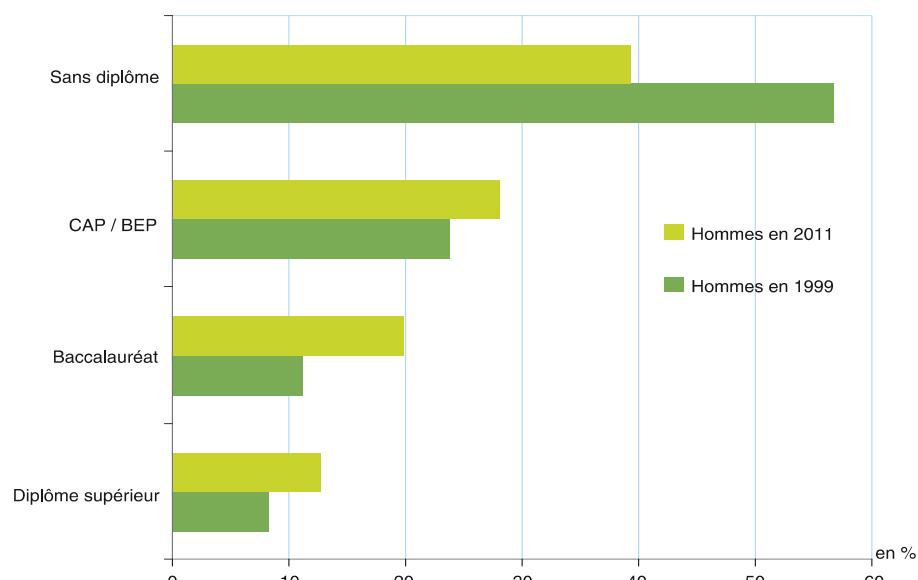
C'est en 2010 que le taux d'accès au baccalauréat d'une génération a particulièrement progressé (la moitié de l'augmentation sur dix ans), suite à l'arrivée de la première génération de bacheliers professionnels en trois ans.

Au cours des dix dernières années, les taux de réussite à l'examen du baccalauréat ont aussi fortement progressé et sont aujourd'hui à un niveau proche de la France métropolitaine. En particulier, la réussite au baccalauréat général a gagné 10 points, pour atteindre 88 % en moyenne pour les promotions de 2008 à 2011.

La filière générale prédomine parmi les jeunes dont le plus haut diplôme est le baccalauréat (13 100), devant les filières technologiques ou professionnelles (11 800). Après l'arrêt des études, le baccalauréat en poche, ces jeunes se retrouvent potentiellement sur le marché du travail. Le baccalauréat général n'a pourtant pas pour objectif une insertion professionnelle. Il conduit normalement à la poursuite d'études dans le supérieur. C'est pourquoi les titulaires d'un bac professionnel s'en sortent mieux : 50 % ont un emploi pour 43 % des titulaires d'un bac général. En France métropolitaine, les jeunes qui ont arrêté leurs études au niveau du baccalauréat sont deux fois plus souvent détenteurs d'un baccalauréat professionnel ou technologique que d'un bac général. Ils sont donc mieux armés pour l'entrée dans la vie active. Un bachelier réunionnais sur dix de la filière générale ne poursuit pas ses études, alors qu'ils s'inscrivent tous dans le supérieur en France métropolitaine. La réussite des jeunes Réunionnais dans l'enseignement

2 Plus de bacheliers et de diplômés du supérieur

Répartition des jeunes de 16 à 29 ans par sexe et niveau de diplôme à La Réunion



Source : Insee, Recensements de la population.

supérieur est aussi plus faible : seulement trois bacheliers inscrits à l'Université sur dix décrochent une licence (quatre sur dix en métropole).

La part des diplômés du supérieur augmente de sept points en dix ans

En 2011, 18 200 jeunes sont titulaires d'un diplôme du supérieur, soit 17 % des Réunionnais âgés de 16 à 29 ans ayant arrêté leurs études. La part des diplômés du

supérieur parmi les jeunes augmente fortement depuis 1999 (+ 7 points) ; elle contribue à un tiers de la hausse totale du nombre de diplômés sur l'île.

Mais malgré l'élévation du niveau de formation, la proportion de diplômés du supérieur est deux fois moins élevée qu'en France métropolitaine. Les femmes décrochent plus souvent un diplôme du supérieur : 21 % en 2011 contre 12 % en 1999. La hausse est plus modérée pour les hommes, les diplômés du supérieur passant de 8 % en 1999 à 13 % en 2011.

Un tiers des jeunes sont en cours d'études

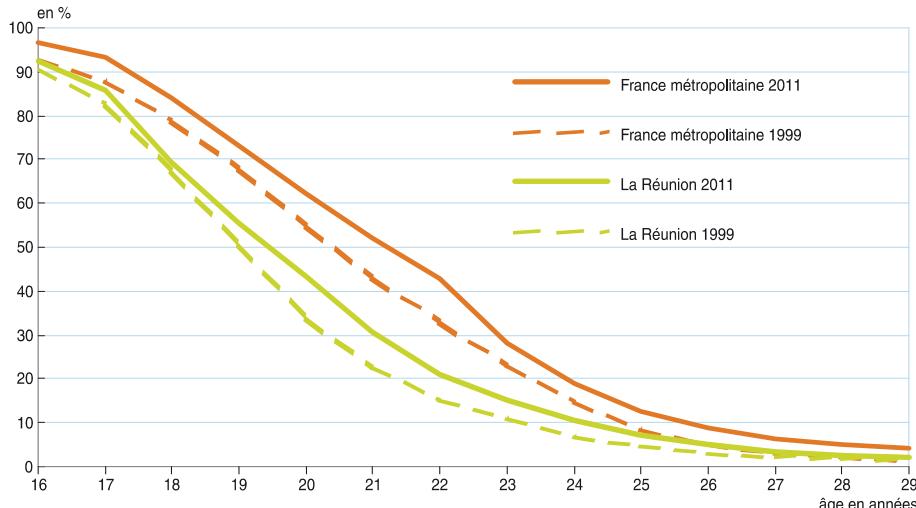
En 2011, 58 500 jeunes sont scolarisés à La Réunion, soit un tiers des jeunes de 16 à 29 ans (42 % en France métropolitaine). Parmi eux, 7 400 préparent un CAP, 27 700 sont lycéens et 18 000 étudiants dans le supérieur. Par rapport à 1999, la part des jeunes en études a augmenté de 6 points à La Réunion comme en métropole.

Le décrochage scolaire est visible dès 18 ans (*figure 3*). À cet âge, 69 % des Réunionnais sont scolarisés contre 84 % des Métropolitains. Signe que les Réunionnais sont aussi moins nombreux à poursuivre des études dans le supérieur, seulement 39 % des 19 à 22 ans poursuivent des études pour 58 % en métropole.

Parmi les bacheliers qui entrent dans une filière du supérieur, un sur cinq quitte l'île pour poursuivre ses études dans une autre académie. Dans la filière générale, un quart des jeunes bacheliers s'inscrivent en France métropolitaine. Même si l'on ajoutait aux étudiants de l'île les jeunes nés à La Réunion et partis faire des études en métropole, la part des étudiants resterait plus faible (42 %). ■

3 Moins d'étudiants à La Réunion qu'en France métropolitaine

Part des jeunes en cours d'études à chaque âge



Source : Insee, Recensements de la population.

Le diplôme, une clé de l'autonomie

Le modèle social français valorise fortement le diplôme initial et ce tout au long de la vie. De ce fait, le temps de la jeunesse revêt l'enjeu d'un investissement à vie, déterminant de façon pérenne le futur statut social de l'individu. Le diplôme obtenu à la fin des études détermine l'accès au premier emploi et donc à l'autonomie matérielle. Ainsi, 76 % des jeunes diplômés du supérieur sont en emploi à La Réunion contre seulement 18 % des jeunes sans diplôme. Cette influence du diplôme est valable aussi pour les plus âgés, il protège tout au long de la vie. Parmi les Réunionnais de 30 ans ou plus, 81 % des titulaires d'un diplôme du supérieur ont un emploi pour 26 % des non-diplômés. En outre, le diplôme influe sur les conditions d'emploi. Les plus diplômés occupent ainsi plus fréquemment des emplois stables et mieux rémunérés.

Définitions

La proportion d'une génération titulaire du baccalauréat rapporte la proportion d'une génération fictive d'individus qui auraient, à chaque âge, les taux de réussite observés l'année considérée. Ce nombre est obtenu en calculant, à chaque âge, le rapport du nombre de lauréats à la population totale de cet âge, et en faisant la somme de ces taux par âge.

Le décrochage scolaire concerne les jeunes sortis du système scolaire sans diplôme.

Pour en savoir plus

- Rectorat de La Réunion, « Repères statistiques », Édition 2012.

Dans un marché de l'emploi difficile, le diplôme est la clé de l'insertion des jeunes

A La Réunion, 64 400 jeunes sont en marge du marché du travail, soit quatre jeunes sur dix âgés de 16 à 29 ans. Ils n'ont pas d'emploi et ne suivent plus d'études, ni de formation. Parmi eux, 40 700 sont à la recherche d'un emploi, soit le taux de chômage des jeunes le plus élevé de France (46 %). En moyenne, ces jeunes restent deux ans chômeurs. Par ailleurs, 23 700 jeunes ne cherchent pas d'emploi ou ne sont pas disponibles pour travailler. Leur niveau de formation est très faible puisque 62 % d'entre eux ont décroché du système scolaire et n'ont aucun diplôme. Parmi ces inactifs, les femmes sont les plus nombreuses. Neuf fois sur dix elles sont mères et majoritairement elles ne souhaitent pas travailler. Pour trouver un emploi, le diplôme est la clé. L'employabilité des jeunes augmente fortement avec le niveau du diplôme, bien plus qu'en métropole. Un diplômé du supérieur a 4,4 fois plus de chance d'être en emploi qu'un jeune sans diplôme. Au total, 48 100 jeunes ont un emploi. Les jeunes hommes sont plus souvent en emploi : un tiers d'entre eux travaillent contre une femme sur quatre.

Édouard Fabre, Jannick Rivière (Insee)

À La Réunion, 64 400 jeunes sont en marge du marché du travail. Ils n'ont pas d'emploi et ne sont pas en formation (NEET) (*définitions*). Ils sont donc soit au chômage, soit inactifs. Ces jeunes représentent 39 % de la population âgée de 16 à 29 ans, soit 2,4 fois plus qu'en France métropolitaine (*figure 1*).

Le déficit d'emplois pénalise l'insertion des jeunes

Sur un marché de l'emploi saturé, les jeunes peinent à trouver un premier emploi. Entre 16 et 29 ans, 40 700 jeunes sont à la recherche d'un emploi. Leur taux de chômage (46 %) est le plus élevé de France. C'est trois fois plus qu'au niveau national (16 %). Ce taux est particulièrement fort entre 20 et 24 ans (56 %), période où les jeunes font majoritairement leur entrée dans la vie active.

Parmi les actifs, les jeunes femmes sont encore plus touchées : 49 % d'entre-elles sont au chômage contre 43 % des hommes. Elles sont pourtant plus diplômées. Mais quel que soit le niveau du diplôme, les jeunes Réunionnaises sont plus souvent au chômage que les hommes. Par exemple, parmi les jeunes actifs diplômés du supérieur, 25 % des femmes ne trouvent pas d'emploi contre 11 % des hommes (*figure 2*).

De plus, ces jeunes à la recherche d'un emploi mettent très longtemps à sortir de cette situation. Ils restent en moyenne deux ans au chômage. Et même, un quart d'entre

eux cherchent un emploi depuis plus de trois ans. Le chômage n'est pas toujours une étape temporaire ou intermédiaire. En arrivant sur le marché du travail, beaucoup de jeunes sont directement confrontés à un chômage de longue durée. De fait, la moitié des jeunes chômeurs n'ont jamais eu d'emploi

stable, d'au moins six mois. Le chômage, d'autant qu'il peut durer, contraint les jeunes à rester plus longtemps chez leurs parents, particulièrement les hommes. Ainsi, lorsqu'ils sont chômeurs, huit hommes sur dix et la moitié des jeunes femmes vivent chez leurs parents.

1 64 400 jeunes ont arrêté leurs études et n'ont pas d'emploi

Répartition des jeunes de 16 à 29 ans selon le type d'activité en 2011

	La Réunion		France métropolitaine
	(en nombre)	(en %)	(en %)
En emploi	48 100	28,9	45,9
En études (hors étudiants en emploi)	54 100	32,5	38,1
Ni en emploi, ni en formation dont :	64 400	38,7	16,0
À la recherche d'un emploi	40 700	24,4	8,8
Inactifs	23 700	14,2	7,2
Ensemble	166 600	100,0	100,0

Source : Insee, enquêtes Emploi 2011, situation au 2^e trimestre.

2 Quel que soit le diplôme, les femmes sont plus souvent confrontées au chômage

Taux de chômage des jeunes selon le sexe et le niveau de diplôme à La Réunion en 2011

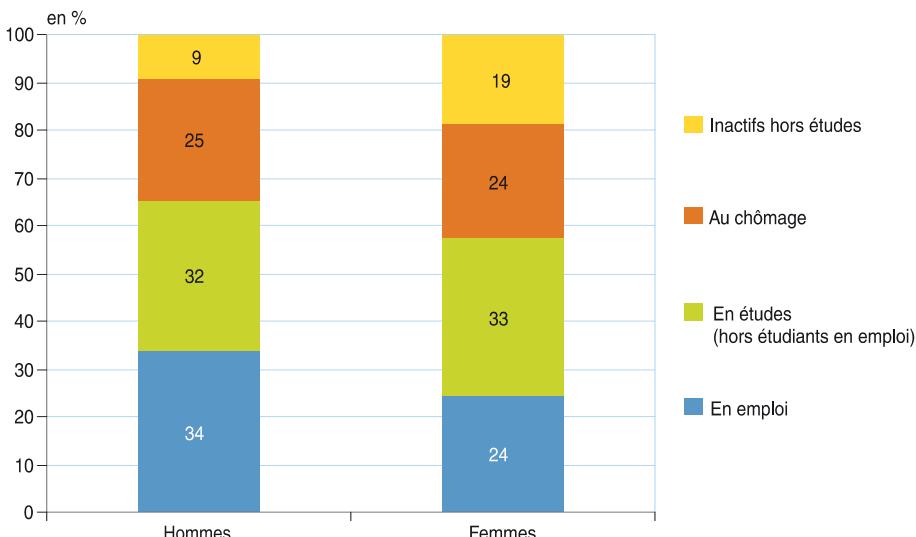
	Hommes (en %)	Femmes (en %)	Ensemble (en %)
Sans diplôme	66,0	70,9	67,9
CAP/BEP ¹	41,1	56,9	46,9
Baccalauréat	28,1	46,8	38,7
Supérieur	10,5	24,5	18,5
Ensemble	42,9	49,4	45,9

1. Certificat d'aptitude professionnel (CAP) ; Brevet d'études professionnelles (BEP).

Source : Insee, enquête Emploi DOM 2011, situation au 2^e trimestre.

3 Les jeunes femmes sont fréquemment inactives

Répartition des jeunes de 16 à 29 ans par sexe et type activité à La Réunion en 2011



Source : Insee, enquête Emploi DOM 2011, situation au 2^e trimestre.

Un jeune sur sept est inactif

Parmi les jeunes ayant terminé leurs études, 23 700 sont inactifs. Ils sont sans emploi et n'en cherchent pas ou déclarent ne pas être disponibles pour travailler. Ils représentent un jeune sur sept. C'est deux fois plus qu'en France métropolitaine. Le niveau de formation de ces jeunes est très faible : 62 % d'entre eux ont décroché du système scolaire sans obtenir de diplôme.

Parmi ces jeunes inactifs, les femmes sont beaucoup plus nombreuses (16 000). Elles représentent 19 % des jeunes femmes âgées de 16 à 29 ans (*figure 3*). C'est deux fois plus que les jeunes hommes à La Réunion et que les jeunes femmes en métropole. En plus d'un niveau de diplôme peu élevé, la parentalité explique aussi l'inactivité des jeunes femmes : neuf fois sur dix, elles sont mères. La moitié d'entre elles sont à la tête d'une famille monoparentale et les deux tiers ont quitté le domicile des parents.

Au contraire, la grande majorité des jeunes hommes inactifs vivent encore chez leurs parents (73 %). La moitié d'entre eux vivent avec un seul de leurs parents.

Parmi l'ensemble des jeunes inactifs habitant chez leurs parents, la moitié vit dans un foyer où aucun des parents ne travaille.

Parmi ces inactifs, la moitié souhaiteraient travailler mais ne font pas de recherche ou se déclarent non disponibles pour travailler. Pour les hommes, le découragement face à un marché de l'emploi local saturé est la principale cause de leur absence de recherche (47 %). Pour les femmes, les

contraintes familiales sont une cause aussi fréquente que le découragement (37 %). Les hommes sont plus motivés pour trouver un emploi : 61 % d'entre eux voudraient travailler contre 43 % des femmes. Parmi elles, les mères de famille monoparentale sont celles qui souhaiteraient le plus travailler mais la proportion reste faible (50 %). Ce sont les femmes en couple avec enfants qui souhaitent le moins travailler (1/3).

Le diplôme ouvre les portes de l'emploi

À La Réunion, 48 100 jeunes de 16 à 29 ans ont un emploi, soit 29 % d'entre eux. Cette proportion est très faible au regard de la France métropolitaine (46 %). Les jeunes sont les premiers à subir les conséquences de la saturation du marché du travail. Le diplôme est leur principal atout. Il joue

même un rôle plus important à La Réunion qu'en France métropolitaine (*figure 4*). Les titulaires d'un diplôme du second cycle du supérieur (niveau licence ou plus) ont 4,4 fois plus de chance d'être en emploi que ceux qui n'ont aucun diplôme. Ce ratio est de 1,7 en métropole. Tous les diplômes améliorent nettement l'employabilité des jeunes. Ainsi, le CAP/BEP double l'employabilité par rapport aux non-diplômés. Un baccalauréat technologique ou professionnel la triple. L'effet du diplôme sur l'emploi est également plus fort pour les jeunes que pour leurs aînés. Par exemple, l'employabilité des titulaires d'un baccalauréat général est multiplié par 2,8 pour les jeunes de 16 à 29 ans et par 1,9 pour les 30 ans ou plus.

Ainsi, l'employabilité des jeunes dépend fortement du niveau de diplôme. Parmi les jeunes diplômés du second cycle du supérieur, 79 % ont un emploi contre seulement 18 % des non-diplômés (*figure 5*). À La Réunion, la main d'œuvre non qualifiée est abondante et les chances des jeunes non-diplômés de trouver un emploi sont extrêmement limitées. Elles le sont moins en France métropolitaine où un jeune sur deux sans diplôme parvient à décrocher un emploi. Avec le ralentissement économique, les chances des jeunes Réunionnais sans diplôme se sont même amoindries : en 2006, leur taux d'emploi était plus élevé (26 %).

Les jeunes hommes sont plus souvent en emploi : un tiers d'entre eux travaillent contre une femme sur quatre. Cela se vérifie quels que soient l'âge et le niveau de diplôme. Ainsi, parmi les titulaires d'un diplôme du second cycle du supérieur, neuf hommes sur dix ont un emploi contre sept femmes sur dix. Parmi les sans diplôme, 26 % des jeunes hommes travaillent contre

4 L'influence du diplôme est plus forte à La Réunion

Ratio entre le taux d'emploi des titulaires de chaque diplôme et celui des non-diplômés en 2011

	La Réunion		France métropolitaine
	16 à 29 ans	30 ans ou plus	16 à 29 ans
CAP/BEP ¹	2,3	2,0	1,4
Baccalauréat général	2,8	1,9	1,4
Baccalauréat technologique et professionnel	3,1	2,6	1,5
Supérieur du 1 ^{er} cycle	4,1	2,7	1,7
Supérieur du 2 ^e cycle	4,4	3,0	1,7

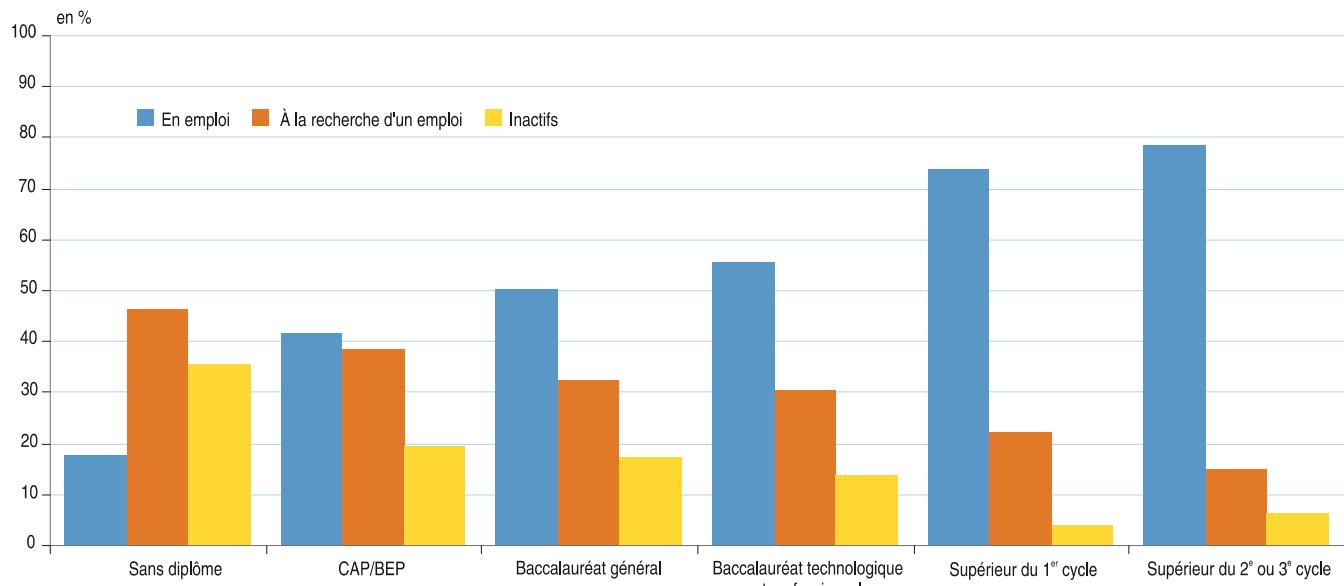
Lecture : Les jeunes Réunionnais titulaires d'un CAP-BEP ont 2,3 fois plus de chances d'être en emploi que les jeunes sans diplôme.

1. Certificat d'aptitude professionnel (CAP) ; Brevet d'études professionnelles (BEP).

Source : Insee, enquêtes Emploi 2011, situation au 2^e trimestre.

5 L'employabilité des jeunes augmente fortement avec le diplôme

Situation sur le marché du travail des jeunes de 16 à 29 ans ayant arrêté leurs études à La Réunion en 2011



Source : Insee, enquête emploi DOM 2011, situation au 2^e trimestre.

seulement 13 % des jeunes femmes. En France métropolitaine, les jeunes femmes sans diplôme sont trois fois plus souvent en emploi.

Des conditions d'emploi plus précaires pour les jeunes

Les jeunes occupent plus souvent des emplois précaires avec plus de contrats de courte durée ou de temps partiel subi (*définitions*). Ainsi, 30 % des jeunes travaillent à temps partiel, et les femmes plus encore (35 %). Parmi ces temps partiels, huit sur dix sont contraints, faute d'avoir pu trouver un emploi à temps complet (*figure 6*). En France métropolitaine, le temps partiel est moitié moins fréquent chez les jeunes (15 %) et moins souvent subi (62 %).

Parmi les jeunes Réunionnais qui travaillent à temps complet, un sur cinq aimerait travailler plus pour augmenter ses revenus. Au total, parmi les jeunes salariés, 37 % souhaiteraient travailler davantage (24 % en métropole).

Un jeune salarié sur deux est sous contrat de courte durée (CDD, intérim, etc.), contre un sur cinq chez les 30 ans ou plus. C'est dans la fonction publique que les jeunes sont le plus souvent en contrats courts (71 %), en particulier dans la fonction publique territoriale (78 %). Sur l'ensemble des jeunes en emploi, un sur quatre travaille dans la

fonction publique. Dans le privé, les jeunes travaillent moins souvent en contrat court (44 %).

Des emplois peu qualifiés

À La Réunion comme en France métropolitaine, les jeunes occupent principalement des emplois peu qualifiés. Les jeunes femmes sont le plus souvent employées : 12 300 Réunionnaises, soit 55 % des jeunes femmes en emploi (*figure 7*). Les jeunes hommes sont le plus souvent ouvriers : 11 800 Réunionnais, soit 45 % des hommes en emploi. La moitié de ces jeunes ouvriers sont ouvriers qualifiés.

A contrario, les jeunes Réunionnais qui occupent des emplois de catégories sociales les plus élevées sont peu nombreux :

seulement 2 600 sont cadres, soit 5 % des salariés. Cette proportion est deux fois plus élevée en métropole (11 %). À La Réunion, la moitié des cadres travaillent dans la fonction publique, en majorité comme professeurs du secondaire ou du supérieur. Enfin, 12 500 jeunes exercent une profession intermédiaire, 60 % d'entre-eux sont titulaires d'un diplôme du supérieur. Ils travaillent le plus souvent dans l'éducation comme surveillants, aides-éducateurs ou enseignants. Par ailleurs, les femmes travaillent souvent dans le domaine médical, comme infirmières, sages-femmes ou encore kinésithérapeutes. Les hommes travaillent davantage dans le privé, essentiellement comme techniciens spécialisés ou commerciaux. ■

6 Un tiers des jeunes en emploi souhaiteraient travailler plus

Répartition des jeunes salariés qui souhaitent travailler plus, par sexe et temps de travail à La Réunion en 2011

	Temps complet (en %)	Temps partiel (en %)	Ensemble (en %)
Hommes	23,0	75,3	34,9
Femmes	19,4	79,6	40,1
Ensemble	21,6	77,6	37,1

Lecture : 23 % des jeunes hommes travaillant à temps complet souhaiteraient travailler plus et 75 % de ceux à temps partiel à La Réunion en 2011.

Source : Insee, enquête Emploi DOM 2011, situation au 2^e trimestre.

7 Des jeunes employés et ouvriers, mais peu de cadres

Répartition des emplois des jeunes selon la catégorie sociale et le sexe en 2011

	La Réunion		France métropolitaine	
	Hommes (en %)	Femmes (en %)	Hommes (en %)	Femmes (en %)
Agriculteurs exploitants	1,2	0,3	1,0	0,2
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	4,9	2,3	3,3	1,8
Cadres et professions intellectuelles supérieures	4,3	6,6	11,6	10,8
Professions intermédiaires	20,8	31,6	22,2	29,6
Employés	24,2	55,2	18,1	50,0
Ouvriers	44,6	4,0	43,8	7,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population 2011.

L'acquisition d'une autonomie financière longue et progressive

L'autonomie financière est acquise lorsque le jeune dispose de ressources suffisantes pour gérer sa vie sans le soutien financier et matériel des parents. Le premier emploi correspond à une étape déterminante vers l'autonomie financière. Cependant, l'accès à cette autonomie est plus long et progressif qu'au préalable. Les premiers pas dans la vie adulte représentent pour les jeunes une période d'allers-retours entre emplois précaires et chômage. Cette précarité entraîne une cohabitation intergénérationnelle plus longue qu'autrefois, notamment pour les garçons. La stabilité de l'emploi n'est souvent acquise qu'au bout de plusieurs années, en particulier pour les moins diplômés.

Mais la stabilité professionnelle ne va pas forcément de pair avec l'autonomie financière. Les jeunes peuvent avoir un emploi stable et un logement indépendant sans que leurs ressources suffisent à se prendre en charge totalement. Ainsi, nombre de jeunes en début de carrière bénéficient encore d'une aide familiale.

Définitions

Au sens du bureau international du travail (BIT), un **chômeur** est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- 1- être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ;
- 2- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- 3- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Sont considérées par le BIT comme des **démarches actives** de recherche d'emploi, dans le mois précédent l'entretien, les actes suivants :

- contacter ou être contacté par un bureau public de placement (Pôle emploi, chambre de commerce, etc.) pour trouver un emploi (visite, consultation de tableau, participation à des actions menées par Pôle emploi, etc.) ;
- prendre contact avec un bureau privé de placement ; visiter un forum des métiers ; faire une démarche directe auprès d'un employeur ;
- s'adresser à des relations personnelles ou professionnelles ;
- passer, répondre ou lire les annonces d'emploi ;
- passer un concours, un test, un entretien, etc.

Sources

L'enquête annuelle sur l'emploi est réalisée par l'Insee dans les départements d'outre-mer depuis 1993 au 2^e trimestre de chaque année. Elle est réalisée en continu en France métropolitaine.

L'objectif premier de cette enquête auprès des ménages est de disposer d'une mesure du chômage et de l'emploi selon les normes du Bureau international du travail (BIT).

Le **taux de chômage** est la proportion du nombre de chômeurs dans la population active.

La **population active** regroupe les chômeurs et la population active occupée (ayant un emploi), composée des salariés et des non-salariés.

La **population active occupée** comprend les personnes (âgées de 15 ans ou plus) ayant travaillé (ne serait-ce qu'une heure) au cours d'une semaine donnée (appelée semaine de référence), qu'elles soient salariées, à leur compte, employeurs ou aides dans l'entreprise ou l'exploitation familiale.

Le **taux d'emploi** est le rapport de la population ayant un emploi (active occupée) à la population totale correspondante. Le **temps partiel** est subi lorsque le salarié travaille à temps partiel faute d'emploi à temps complet.

L'acronyme **NEET** (not in employment, education or training) désigne des personnes sans emploi, ayant quitté le système scolaire et ne suivant actuellement aucune formation.

Pour en savoir plus

- Daudin V., Rivière J., « **Un taux de chômage autour de 29 % depuis quatre ans** », *Informations Rapides Réunion* n° 300, 2014.

Des jeunes touchés par la pauvreté mais des salaires plus élevés qu'en métropole

En 2010, la moitié des jeunes Réunionnais ont un niveau de vie inférieur à 1 030 euros par mois. Leur taux de pauvreté est de 45 %, soit 2,5 fois plus qu'en France métropolitaine.

Les jeunes qui ont les niveaux de vie les plus élevés n'ont pas d'enfant et disposent de leur propre logement. Ils sont plus souvent en emploi que les autres jeunes et vivent essentiellement de revenus salariaux. À l'inverse, les jeunes parents indépendants vivent avec de faibles moyens, particulièrement les mères de famille monoparentale. Leurs ressources sont au trois quarts composées de minima sociaux et de prestations sociales.

Un jeune sur quatre reçoit une aide financière de son entourage et quatre jeunes sur dix sont aidés dans leur vie quotidienne par leurs proches, souvent sous forme de garde d'enfant.

Les jeunes en emploi s'en sortent le mieux. Un quart d'entre eux travaillent dans la fonction publique, ce qui leur procure une meilleure rémunération qu'en France métropolitaine. Dans le secteur privé, les jeunes Réunionnais ont des salaires moyens proches de ceux de province.

Les jeunes femmes réunionnaises, plus souvent cadres et fonctionnaires, ont des salaires supérieurs aux jeunes hommes, ce qui n'est pas le cas en métropole.

Ludovic Besson, Michel Brasset, Édouard Fabre (Insee)

La moitié des jeunes Réunionnais âgés de 16 à 29 ans ont un niveau de vie inférieur à 1 030 euros par mois et par unité de consommation (*figure 1*). C'est à peine moins que l'ensemble de la population réunionnaise dont le niveau de vie médian (*définitions*) est de 1 070 euros mensuels. Toutefois, un jeune Réunionnais a 2,5 fois plus de risque de vivre sous le seuil de

pauvreté (*définitions*) qu'un Métropolitain du même âge. Ainsi en 2010, 72 800 jeunes vivent sous le seuil de pauvreté (935 euros par mois), soit 45 % des jeunes Réunionnais contre 17 % en métropole. Un quart des jeunes ont des ressources particulièrement faibles et vivent avec moins de 710 euros par mois et par unité de consommation (*définitions*).

Les jeunes augmentent leur niveau de vie lorsqu'ils sont indépendants

Les jeunes qui ne vivent plus chez leurs parents ont un niveau de vie supérieur à ceux qui y vivent encore (1 120 euros par mois et par unité de consommation contre 1 000 euros). À l'inverse, en France métropolitaine, le niveau de vie des jeunes ne

1 Les jeunes seuls ou en couple sans enfant ont un niveau de vie supérieur

Taux de pauvreté et niveau de vie médian par mois selon le mode de vie des jeunes en 2010

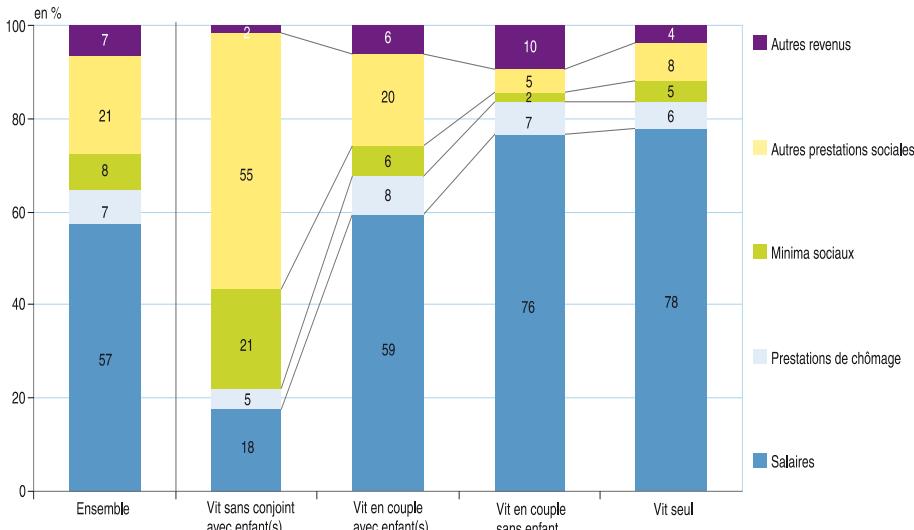
	La Réunion		France métropolitaine	
	Taux de pauvreté (en %)	Niveau de vie mensuel médian (en euros par UC)	Taux de pauvreté (en %)	Niveau de vie mensuel médian (en euros par UC)
Domicile parental	46,5	1 000	17,0	1 510
Vit avec ses deux parents	39,3	1 130	13,2	1 620
Vit avec un seul parent	61,1	810	27,8	1 210
Domicile personnel	41,2	1 120	17,0	1 490
<i>Avec enfant(s) dont :</i>	<i>53,1</i>	<i>900</i>	<i>20,8</i>	<i>1 350</i>
<i>Vit en couple</i>	44,8	1 040	16,0	1 410
<i>Vit sans conjoint</i>	76,1	790	57,2	880
<i>Sans enfant dont :</i>	<i>16,0</i>	<i>1 570</i>	<i>13,9</i>	<i>1 580</i>
<i>Vit en couple</i>	14,0	1 680	8,2	1 790
<i>Vit seul</i>	21,6	1 350	23,4	1 300
Autres situations	47,3	950	29,0	1 360
Ensemble	44,7	1 030	17,3	1 490

Note : les données métropolitaines ont été recalculées hors revenus financiers pour être comparées à celles de La Réunion.

Source : Insee, DGFIP, Cnaf, Cnav, enquête sur les Revenus fiscaux et sociaux (ERFS) en 2010.

2 Les salaires représentent 78 % des ressources des jeunes qui vivent seuls

Répartition des ressources des jeunes qui ont quitté le domicile parental selon le type de revenus et le mode de vie en 2010 à La Réunion



Lecture : dans les ménages dont au moins l'un des membres est âgé de 16 à 29 ans et disposant de son propre domicile, les salaires représentent 57 % du niveau de vie. Dans les familles monoparentales dirigées par une personne âgée entre 16 et 29 ans, les minima sociaux et les autres prestations sociales représentent 76 % de leur niveau de vie (21 % + 55 %).

Champ : jeunes de 16 à 29 ans ayant leur propre domicile à La Réunion.

Source : Insee, enquête Emploi DOM 2011, situation au 2^e trimestre.

s'améliore pas quand ils quittent le domicile parental.

Les jeunes qui vivent seuls ou en couple sans enfant ont des niveaux de vie élevés (1 570 euros mensuels par unité de consommation), ce qui facilite leur indépendance. En particulier, les jeunes qui vivent en couple sans enfant ont le niveau de vie le plus élevé (1 680 euros par mois par unité de consommation). Ils bénéficient de revenus salariaux importants qui représentent les trois quarts de leurs ressources financières (*figure 2*). Ainsi 86 % des couples sans enfant comptent au moins une personne en emploi et 53 % ont les deux conjoints qui travaillent. C'est toutefois moins qu'en France métropolitaine où les deux conjoints travaillent dans 70 % des couples, leur assurant un niveau de vie plus élevé.

Les jeunes qui vivent seuls ont un niveau de vie médian plus élevé qu'en métropole

Les jeunes qui vivent seuls ont un niveau de vie médian de 1 350 euros par mois, plus élevé qu'en France métropolitaine (1 300 euros). Ils sont plus souvent en emploi que l'ensemble des jeunes de l'île (50 % contre 29 %). Ils ont aussi un bon niveau de formation, la moitié étant diplômés du supérieur. Par ailleurs, un tiers travaillent dans la

fonction publique où les salaires sont plus élevés qu'en métropole.

Mais le niveau de vie des jeunes Réunionnais ne s'élève pas systématiquement lorsqu'ils deviennent indépendants. Les jeunes parents ont un niveau de vie plus faible (900 euros), leur situation familiale les incitant à quitter le domicile parental malgré des revenus modestes. Seulement 36 % d'entre eux ont un emploi. Les jeunes en couple avec enfant(s) qui ont pris leur autonomie ont un niveau de vie plus faible que les jeunes qui sont restés chez leurs parents (1 040 euros contre 1 130 euros). En effet,

lorsqu'ils vivent chez leurs parents, 20 % ont déjà un emploi et contribuent aux ressources de la famille.

Les jeunes mères de famille monoparentale sont les plus pauvres, avec un revenu médian de 790 euros par mois et par unité de consommation. Trois sur quatre vivent sous le seuil de pauvreté. Elles sont peu insérées sur le marché du travail (80 % n'ont pas d'emploi) et leurs ressources sont essentiellement composées de minima sociaux et prestations sociales (76 %).

L'emploi préserve de la pauvreté

Avoir un emploi est le meilleur moyen de s'éloigner de la pauvreté. Parmi les jeunes qui ont leur propre domicile, 90 % de ceux qui n'ont pas d'emploi sont en situation de pauvreté. Leur niveau de vie médian est de 660 euros par mois, soit 30 % de moins que le seuil de pauvreté. Ainsi, quand un jeune ne dispose que de ressources issues de prestations sociales et de chômage, il est la plupart du temps en situation de pauvreté. À l'opposé, 27 % des jeunes en emploi vivent sous le seuil de pauvreté. Cette proportion reste élevée et s'explique essentiellement par la taille des familles. Parmi les jeunes en emploi, ceux qui ont des enfants sont les plus touchés par la pauvreté (35 %). Les jeunes qui ont un emploi et qui n'ont pas d'enfant sont les plus préservés avec un taux de pauvreté de 14 %.

Des salaires plus élevés qu'en métropole

En 2011, 48 100 jeunes occupent un emploi et perçoivent un salaire net moyen de 1 580 euros par mois (*figure 3*). Il est supérieur de

3 Hormis les ouvriers, les jeunes gagnent plus à La Réunion

Salaire moyen net par mois en équivalent temps plein en 2011

	La Réunion	Province	Écart La Réunion/Province
	(en euros)	(en euros)	(en %)
Secteur public	2 070	1 470	40,8
Secteur privé dont :	1 470	1 510	-2,6
Cadres	2 520	2 350	7,2
Professions intermédiaires	1 780	1 740	2,3
Employés	1 380	1 340	3,0
Ouvriers qualifiés	1 410	1 500	-6,0
Ouvriers non-qualifiés	1 240	1 330	-6,8
Ensemble	1 580	1 500	5,3

Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et du public.
Source : Insee, DADS fichier postes 2011.

5 % à celui d'un jeune du même âge résidant en province. Les jeunes Réunionnais travaillent plus souvent dans la fonction publique (24 % contre 16 %), la plupart bénéficiant de la sur-rémunération en vigueur en outre-mer. La fonction publique d'État emploie la moitié de ces jeunes, la fonction publique territoriale 40 % et 8 % exercent dans la fonction publique hospitalière.

Un jeune qui travaille dans la fonction publique gagne en moyenne 2 070 euros nets par mois contre 1 470 euros pour un jeune de province, soit 41 % de plus. C'est dans la fonction publique d'État et hospitalière que les jeunes ont les rémunérations moyennes les plus élevées. Ils y occupent plus souvent des postes de cadre A ou B, alors que la fonction publique territoriale emploie plus de jeunes sur des postes de catégorie C ou en contrat aidé. En moyenne, un jeune Réunionnais gagne 2 320 euros par mois dans la fonction publique d'État, 2 300 euros dans la fonction publique hospitalière et 1 490 euros dans la fonction publique territoriale.

Moins de cadres et plus d'ouvriers à La Réunion

Dans le secteur privé, le salaire net moyen des jeunes (1 470 euros par mois) est plus faible qu'en province de près de 3 %. Cet écart s'explique en partie par une plus faible part de cadres (5 % contre 11 % en métropole). De plus, le salaire des ouvriers est plus faible à La Réunion : 1 340 euros par mois contre 1 440 euros en province. Le nombre de jeunes sans diplôme est important à La Réunion (38 500), ce qui tire les salaires des ouvriers vers le bas. Les salaires sont plus élevés à La Réunion dans les autres catégories socioprofessionnelles. En particulier, les cadres touchent en moyenne 7 % de plus qu'en province, soit 2 520 euros par mois. Les jeunes occupant un emploi de professions intermédiaires ont une rémunération nette de 1 780 euros par mois contre 1 740 euros en province. Enfin, les employés sont également mieux payés avec 1 380 euros par mois, soit 3 % de plus qu'en province.

Le salaire moyen des jeunes femmes est plus élevé que celui des hommes. Avec un meilleur niveau de formation, elles occupent plus souvent des postes à rémunération élevée. Elles sont plus souvent cadres (7 % contre 4 % des hommes) ou en profession intermédiaire (32 % contre 21 %). L'écart

est plus fort dans la fonction publique où les femmes gagnent 100 euros de plus que les hommes. Celles-ci sont majoritaires dans l'éducation nationale, avec des postes d'enseignants de catégorie A plus rémunérateurs. Dans le privé, leur salaire moyen est équivalent à celui des jeunes hommes. En France métropolitaine, quel que soit le secteur, privé ou public, les jeunes hommes sont en moyenne mieux rémunérés que les jeunes femmes.

Un jeune sur quatre reçoit des aides financières

Un jeune sur quatre est aidé financièrement par son entourage, principalement par les parents qui apportent 80 % du montant des aides (*figure 4*). Pour ceux qui en perçoivent, elles s'élèvent en moyenne à 1 100 euros par an.

Ceux qui vivent chez leurs parents sont les plus souvent aidés (32 %), en particulier les étudiants (41 %). Lorsqu'ils vivent chez leurs parents, le montant de l'aide est moins important : 900 euros par an en moyenne. Qu'ils vivent ou non chez leurs parents, un tiers des jeunes à la recherche d'un emploi reçoivent aussi une aide, d'un montant moyen de 700 euros par an. Lorsqu'ils travaillent, 16 % des jeunes perçoivent encore une aide financière de leur entourage.

Les jeunes sont deux fois plus nombreux à recevoir des aides financières qu'à en donner. Un jeune sur dix soutient son entourage, le plus souvent ses parents (50 % des aides) et ses frères et sœurs (18 %). En particulier, parmi les jeunes en emploi qui

vivent chez leurs parents, un sur cinq participe au budget familial. La fréquence de l'aide augmente avec les ressources.

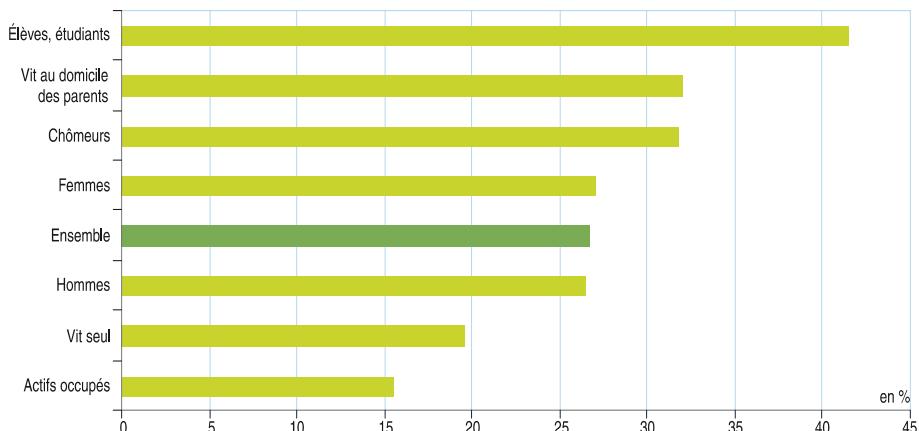
Près d'un jeune sur deux bénéficie d'une aide familiale sous forme de garde d'enfant

Quatre jeunes sur dix sont aidés dans leur vie quotidienne sous forme de garde d'enfants, de prise en charge des tâches administratives, ménagères ou de soins personnels. Ainsi, la moitié des jeunes parents bénéficient d'une aide de leur entourage pour la garde de leurs enfants. Un quart des jeunes reçoivent une aide pour les tâches administratives, par exemple pour remplir des formulaires. Ce sont les hommes qui en bénéficient le plus, 30 % contre 21 % des femmes, même après avoir quitté le domicile parental. Quant aux aides reçues pour les tâches ménagères (17 % des jeunes), elles se raréfient avec l'âge quel que soit le sexe du bénéficiaire ou son domicile. Les jeunes âgés de 18 et 19 ans sont 24 % à recevoir de l'aide aux tâches ménagères contre 14 % des 24 à 29 ans.

Les jeunes aident également en retour leur entourage, les femmes apportant plus souvent leur aide. Un tiers d'entre elles gardent régulièrement les enfants de leur entourage contre 20 % des jeunes hommes. Elles participent également plus aux tâches administratives (35 % des femmes contre 19 % des hommes). Parmi les jeunes femmes qui vivent chez leurs parents, une sur cinq apporte des soins personnels à son entourage, comme une aide à la toilette ou à l'habillement. ■

4 41 % des jeunes élèves ou étudiants perçoivent une aide financière

Part des jeunes de 16 à 29 ans percevant des aides financières de leur entourage à La Réunion en 2010



Source : Insee, Ined, enquête Migrations, famille, vieillissement 2010.

Définitions

Le **niveau de vie** correspond à l'ensemble des ressources du ménage par unité de consommation, de façon à pouvoir comparer les revenus d'individus vivant dans des ménages de composition différente. Les ressources du ménage prennent en compte l'ensemble des revenus de ses membres, après redistribution, c'est-à-dire après prise en compte des prestations sociales et paiement des impôts directs. Il correspond ainsi au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation de celui-ci.

Le **niveau de vie médian** partage la population en deux, la moitié des personnes ayant un niveau de vie supérieur, l'autre moitié un niveau de vie inférieur.

Les **unités de consommation (UC)** sont calculées de façon à tenir compte des économies d'échelle liées à la vie en commun. Ainsi, le premier adulte du ménage compte pour 1 UC, les autres personnes âgées de 14 ans ou plus pour 0,5 UC, et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3 UC. Cette pondération est celle utilisée couramment par l'Insee ou l'OCDE.

Le **seuil de pauvreté** est fixé par convention à 60 % du niveau de vie médian métropolitain. En 2010, hors revenus financiers, celui-ci s'élève à 935 euros par mois.

Le **salaire net** de tout prélèvement à la source est calculé à partir du salaire net fiscal disponible dans les Déclarations annuelles de données sociales (DADS). Il est net de toutes cotisations sociales, y compris la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

Le **salaire en équivalent temps plein (EQTP)** est calculé en prenant en compte tous les postes de travail des salariés (y compris les postes à temps partiel). Chaque poste est pris en compte au prorata de son volume horaire de travail rapporté à celui d'un poste à temps complet. Par exemple, un salariés ayant occupé un poste donné durant six mois à 80 % et ayant perçu 10 000 euros compte pour 0,4 ($0,5 \times 0,8$) en EQTP rémunéré 25 000 euros par an.

Sources

L'enquête **Revenus fiscaux et sociaux (ERFS)** à La Réunion consiste en un appariement statistique du fichier de l'enquête Emploi réalisée au 2^e trimestre avec les fichiers fiscaux de la DGFiP et les données sur les prestations sociales pour l'année 2010. Elle ne prend donc pas en compte les revenus du patrimoine exonérés d'impôts ou soumis au prélèvement libératoire. De ce fait elle minimise la mesure des inégalités, les revenus du patrimoine étant en général d'autant plus élevés que les revenus d'activité de la personne sont importants.

L'enquête **Migrations, famille, vieillissement (MFV)** a été réalisée en 2009-2010 dans les quatre DOM historiques, avec pour objectif de mesurer les mutations sociodémographiques en cours et leurs incidences sur l'avenir. Trois thèmes d'étude ont été privilégiés :

- les évolutions de la vie familiale,
- les enjeux et conséquences des migrations,
- les effets du vieillissement sur les solidarités intergénérationnelles.

Dans cette étude, l'enquête MFV permet de déterminer dans cette étude les aides (financières ou autres) reçues ou données par les jeunes Réunionnais.

Les salaires annuels et les effectifs sont connus grâce aux **Déclarations annuelles de données sociales (DADS)** que les entreprises adressent à l'administration. L'exploitation des DADS ayant permis de donner les informations présentées ici exclut cependant les salariés du secteur agricole. La région parisienne est atypique par la composition de ses emplois : 30 % des salariés du privé sont cadres. C'est deux fois plus qu'ailleurs en métropole (14 % de cadres en moyenne). Le salaire moyen en Île-de-France est donc largement supérieur au reste de la France. Pour effectuer des comparaisons de salaires entre régions, l'étude se réfère à la province, excluant la région parisienne.

Pour en savoir plus

- Patenotte T., Actif N., « **Les niveaux de vie en 2010 - Malgré la crise, les revenus ont continué d'augmenter** », *Insee Partenaires* n° 23, 2013.
- Patenotte T., Fabre E., « **Les salaires dans les entreprises à La Réunion en 2010 - Des salaires supérieurs à la province sauf pour les ouvriers non-qualifiés** », *Insee Partenaires* n° 28, 2013.
- Abdouni S., Breton D., Condon S., Marie C.-V., Temporal F., « **Migrations, famille et vieillissement - Des défis pour La Réunion de demain** », *Insee Partenaires* n° 12 ; 2011.

La mobilité favorise l'autonomie

En 2011, 29 100 jeunes nés à La Réunion vivent en métropole. Parmi eux, 41 % poursuivent des études, principalement dans le supérieur, plutôt dans les régions du sud de la France et en Île-de-France. Le taux d'emploi des natifs de La Réunion est supérieur à celui des autres métropolitains du même âge. Leur niveau de formation est élevé et comparable aux jeunes métropolitains. Quatre sur dix détiennent un diplôme du supérieur. Un tiers occupent des emplois de cadres ou professions intermédiaires. Les jeunes natifs de La Réunion qui vivent en métropole vivent rarement avec leurs parents. La plupart sont indépendants et vivent le plus souvent en couple sans enfant ou seuls. Parmi les jeunes qui résident à La Réunion, 15 800 ont déjà vécu au moins six mois ailleurs, essentiellement en métropole. Ces jeunes sont aujourd'hui presque deux fois plus souvent en emploi que ceux qui ne sont pas partis. Le niveau de formation est particulièrement élevé. Mais même ceux qui n'ont pas de diplôme s'insèrent mieux sur le marché du travail au retour de métropole.

Édouard Fabre (Insee)

En 2011, 29 100 jeunes de 16 à 29 ans nés à La Réunion vivent en France métropolitaine, principalement pour y travailler (51 %), ou pour y suivre des études (41 %). Les hommes y sont plus souvent pour travailler (56 % contre 45 % pour les femmes) et moins souvent pour les études (37 % contre 44 %).

Les étudiants qui vivent en métropole sont inscrits pour la plupart dans un établissement du supérieur. La région Île-de-France concentre le plus d'étudiants nés à La Réunion (23 %). Les autres privilègient plutôt le sud de la France. Ainsi les quatre régions du sud, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) et Languedoc-Roussillon rassemblent 38 % des étudiants réunionnais (*figure 1*).

La moitié des jeunes Réunionnais en métropole sont en emploi

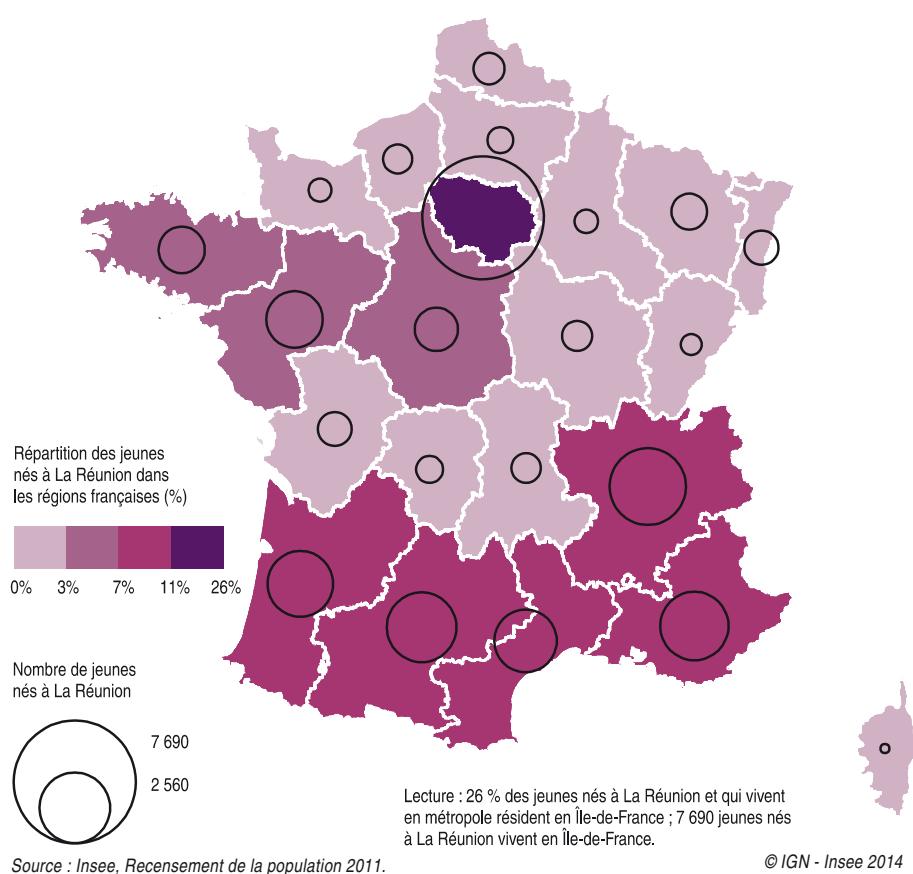
Les jeunes natifs de La Réunion sont plus souvent en emploi que les autres métropolitains du même âge (51 % contre 46 %). Ils ont un niveau de formation élevé, comparable aux métropolitains : quatre sur dix sont titulaires d'un diplôme du supérieur. Ils occupent pour un tiers d'entre eux des emplois qualifiés, à l'instar des autres métropolitains : 14 % sont cadres et 21 % exercent une profession intermédiaire, le plus souvent dans le secteur privé. Les femmes sont encore plus diplômées que les hommes, la moitié d'entre elles ayant un diplôme du supérieur. Elles sont aussi plus nombreuses à occuper des emplois de

cadres ou de professions intermédiaires (38 % contre 32 % pour les hommes). Toutefois, les natifs de La Réunion occupent majoritairement des emplois peu

qualifiés, comme les autres métropolitains du même âge : 54 % des femmes et 33 % des hommes sont employés ; 33 % sont ouvriers. Cette prédominance des emplois

1 Les natifs de La Réunion vivent en région parisienne ou dans le sud de la France

Répartition et nombre de jeunes de 16 à 29 ans nés à La Réunion qui vivent en métropole, selon la région d'habitation en 2011



peu qualifiés est classique pour les premiers emplois des jeunes.

Les jeunes natifs de La Réunion qui travaillent en métropole sont installés en premier lieu dans la région parisienne (32 %), notamment les femmes (37 % contre 29 % des hommes). Les autres jeunes en emploi sont installés dans les régions du sud. Ainsi, les régions Aquitaine, Midi-Pyrénées, Paca et Languedoc-Roussillon rassemblent 26 % des jeunes en emploi.

Seulement 19 % des jeunes natifs de La Réunion vivent chez leurs parents en France métropolitaine (*figure 2*). Même les étudiants vivent pour la plupart sans leurs parents (70 %). Beaucoup sont partis s'installer en métropole sans eux. De plus, ils vivent rarement chez un autre membre de leur famille (4 %). Ils sont pour la plupart indépendants en matière de logement.

Ces jeunes vivent plutôt seuls (25 %) ou en couple sans enfant (22 %), encore plus souvent que les autres métropolitains du même âge. Les étudiants sont ceux qui vivent le plus souvent seuls (1/3) et ceux en emploi sont davantage en couple sans enfant (1/3).

Enfin, les jeunes qui ont des enfants sont plus rares (17 %). En grande majorité, ces jeunes parents élèvent leurs enfants à deux et ne sont donc que très rarement célibataires (2 %), comme les autres métropolitains. Les femmes ayant terminé leurs études sont les plus nombreuses à vivre en couple avec enfant(s) (29 %).

Un jeune Réunionnais sur dix a déjà séjourné plus de six mois hors de l'île

Parmi les 166 600 jeunes qui vivent à La Réunion, 15 800 ont déjà séjourné en dehors de l'île pendant une période d'au moins six mois (soit 9 % des jeunes). Neuf fois sur dix, ils sont partis en métropole. Aujourd'hui, 24 % de ces jeunes suivent des études à La Réunion et 44 % ont un emploi contre 26 % pour les jeunes qui ne sont pas partis au moins six mois. Mais la situation de ces jeunes de retour de mobilité dépend fortement du motif de leur départ. Ils peuvent être partis pendant leur scolarité pour suivre leur famille, mais aussi pour trouver un emploi ou encore pour faire des études supérieures.

Le plus souvent, les jeunes sont partis en métropole pour étudier (42 %). En moyenne, ils avaient vingt ans au moment du départ et sont revenus deux ans et demi plus tard à La Réunion. Ces jeunes ont un niveau de for-

2 Les natifs de La Réunion vivent souvent seuls en métropole

Répartition des jeunes de 16 à 29 ans nés à La Réunion et vivant en métropole selon le mode de vie en 2011

	La Réunion	
	(en nombre)	(en %)
Domicile parental - Ensemble dont :	5 400	18,7
<i>Vit avec ses deux parents</i>	3 200	10,9
<i>Vit avec un seul parent</i>	2 100	7,4
Domicile personnel - Ensemble dont :	18 300	63,0
<i>Vit en couple, avec enfant(s)</i>	4 200	14,6
<i>Vit sans conjoint, avec enfant(s)</i>	700	2,3
<i>Vit en couple sans enfant</i>	6 300	21,5
<i>Vit seul</i>	7 100	24,5
Domicile autre famille	1 300	4,3
Colocation	2 000	6,7
En communauté	2 100	7,3
Ensemble	29 100	100,0

Source : Insee, Recensement de la population 2011.

mation très élevé : 63 % ont terminé leurs études avec un diplôme du supérieur en poche et 15 % suivent encore des études dans le supérieur sur l'île. De ce fait, leur taux d'emploi est très élevé au regard de l'ensemble des jeunes sur l'île (56 % contre 29 %).

D'autres sont partis suite à une mobilité familiale pendant leur enfance (38 % des jeunes de retour de mobilité). La moitié d'entre eux avaient moins de 11 ans au moment du départ et sont revenus à La Réunion avant 15 ans. Aujourd'hui, 40 % de ces jeunes sont toujours scolarisés, en majorité dans le secondaire, et 31 % sont en emploi. Enfin certains, moins nombreux, sont partis directement pour trouver un emploi (20 %). Ils étaient plus âgés au moment du départ, 21 ans en moyenne, et sont restés moins longtemps (un an et demi en moyenne). Aujourd'hui, 44 % travaillent à La Réunion.

Les jeunes partis pour un emploi et ceux partis pendant leur enfance ont un niveau de formation très proche de la moyenne des jeunes de l'île mais leur taux d'emploi est plus élevé que ceux qui ne sont pas partis. En particulier, parmi les jeunes sans diplôme, 30 % de ceux qui ont effectué une mobilité d'au moins six mois en dehors de

l'île ont un emploi contre 19 % de ceux qui ne sont pas partis. Les écarts sont beaucoup plus faibles pour les diplômés. ■

Définitions

Le **taux d'emploi** est le rapport de la population ayant un emploi (active occupée) à la population totale correspondante.

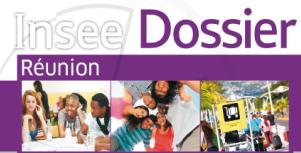
Sources

Le **Recensement de la population** 2011 a été utilisé pour l'étude de la situation des natifs de La Réunion qui vivent en France métropolitaine.

L'**enquête annuelle sur l'emploi** a été utilisée pour l'étude de la situation des jeunes Réunionnais de retour de mobilité. Cette enquête est réalisée par l'Insee dans les départements d'outre-mer depuis 1993 au 2^e trimestre de chaque année et en continu depuis 2013. L'objectif premier de cette enquête auprès des ménages est de disposer d'une mesure du chômage et de l'emploi selon les normes du Bureau international du travail (BIT).

Pour en savoir plus

- Fabre E., « *Six jeunes sur dix prêts à tenter une expérience de mobilité en métropole* », Insee Partenaires n° 22, 2013
- Abdouni S., Fabre E., « *365 000 domiens vivent en métropole* », Insee Première n° 1 389, 2012



Portrait de la jeunesse réunionnaise
Les clés de l'autonomie

Insee Dossier Réunion n° 2

ISSN : 2272-8724

ISSN : 2275-4318

Dépôt légal : 5464

@ Insee 2014

Coordination : Édouard Fabre (Insee)

Auteurs : Ludovic Besson, Michel Brasset,
Chantal Chaussy, Véronique Daudin,
Édouard Fabre, Jannick Rivière (Insee)

Ont également collaboré à la réalisation de cette publication :

Delphine Boyer, Yolaine Costes, Aftab Sandooyea

(Région Réunion)

Hervé Le Grand (Insee)

Directrice de la publication : Valérie Roux

Rédactrice en chef : Claire Grangé

Conception graphique : Jocelyne Damour

Crédits photographiques :

David Chane See Chu / Région Réunion

Impression : Nouvelle Imprimerie Dionysienne

Insee La Réunion - Mayotte

Parc technologique

10, rue Demarne - CS 72011

97443 Saint-Denis Cedex 9

Insee Dossier

Portrait de la jeunesse réunionnaise

En 2011, 167 000 jeunes Réunionnais sont âgés de 16 à 29 ans. Ils terminent leur scolarité et entrent dans la vie professionnelle. Cette période de la vie est marquée par leur prise d'autonomie à travers l'obtention d'un diplôme, d'un travail, d'un logement et la constitution d'une famille.

L'accès à l'emploi à La Réunion est fortement déterminé par le niveau de qualification des jeunes. La formation a progressé mais encore un jeune sur trois quitte le système scolaire sans diplôme. Les moins diplômés restent le plus souvent à l'écart du marché du travail. En 2011, 64 000 jeunes sont ni en emploi ni en formation, et sont ainsi plus nombreux que les jeunes en emploi (48 000). Les difficultés rencontrées par les jeunes Réunionnais sur le marché du travail retardent leur accession à un logement autonome. En particulier pour les hommes, ce n'est qu'à partir de 26 ans que la moitié des jeunes Réunionnais ont leur propre logement, soit trois ans plus tard que les jeunes Métropolitains. Mais le départ de chez les parents s'accompagne pourtant d'une amélioration des conditions de logement avec une forte baisse des situations de sureoccupation. Par ailleurs, 30 000 jeunes nés à La Réunion vivent en métropole. Ils sont plus souvent en emploi que les autres jeunes métropolitains. Lorsqu'ils reviennent à La Réunion, ces jeunes intègrent aussi plus facilement le marché du travail.

Réalisé en partenariat entre la Région Réunion et l'Insee, ce dossier dresse un diagnostic de la situation des jeunes Réunionnais en analysant plus particulièrement les conditions du passage à l'autonomie.

Dossier n° 2

ISSN : 2272-8724

ISSN : 2275-4385

RÉF. DOSSIER2RÉUNION

Décembre 2014

